

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024

MARCHES PUBLICS :

Délibération N° 12062024/D07 :

Groupement de commande avec la FDE 80, le SE 60, l'USEDA et le SIDEC Cambrésis Marché visant à l'acquisition d'un logiciel d'études solaires

ADMINISTRATION GENERALE :

Délibération N° 12062024/D01 :

Convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale du nord pour la conservation des archives numériques dans un système d'archivage électronique

Délibération N° 12062024/D02 :

Adhésion au groupement de commandes relatif à la restauration et à la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil

Délibération N° 12062024/D16 :

Information sur les Décisions prises par le Président et le Bureau

COMPETENCE D'AUTORITE ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION (AOD) ELECTRICITE :

Délibération N° 12062024/D08 :

Actualisation du programme prévisionnel de travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension - Article 8 - 2024

FINANCES PUBLIQUES :

Délibération N° 12062024/D03 :

Modification de la Délégation du comité syndical au Président pour le recours à l'emprunt

Délibération N° 12062024/D04 :

Provisions pour litiges et contentieux suite aux recours déposé au tribunal Administratif de Lille par EDF

Délibération N° 12062024/D05 :

Décisions modificatives n°1

Délibération N° 12062024/D06 :

Reversement du FCTVA relatif aux interventions de maintenance en éclairage public dans le cadre d'un sinistre

COMPETENCE IRVE :

Délibération N° 12062024/D013 :

Programme prévisionnel de travaux 2024 - Mise en oeuvre opérationnelle du SD IRVE

Délibération N° 12062024/D014 :

Modalités financières pour les bornes IRVE

COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC :

Délibération N° 12062024/D09 :

Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024

Délibération N° 12062024/D010 :

Présentation et adoption définitive du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL)

Délibération N° 12062024/D011 :

Travaux coordonnés à réaliser à Winnezele

ECLAIRAGE DES TERRAINS DE SPORTS :

Délibération N° 12062024/D012 :

Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024 et conventions avec les communes concernées

TRANSITION ENERGETIQUE ET MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE :

Délibération N° 12062024/D015 :

Organisation du Salon du développement durable en partenariat avec le SMICTOM des Flandres et le SM Flandre Lys à MERVILLE le 23 novembre 2024

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024

Délibération N° 12062024 / D01 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale du nord pour la conservation des archives numériques dans un système d'archivage électronique

Le 12 juin 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	ECKE

M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	ECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Cédric TROLET	Délégué titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCHEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCHEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
Mme Marie-Andrée BECKAERT	Délégué suppléant	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Jean-Michel STIENNE	Délégué suppléant	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Léon ROSSELLE	Délégué suppléant	OOST-CAPPEL
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Damien DERHILLE	Délégué suppléant	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
Mme Laurence BARREZEELE	Délégué suppléant	SERCUS
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
Mme Elisabeth GRESSIER	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Guy HERMEL	Délégué suppléant	WARHEM
Mme Marie-Agnès SOETE	Délégué suppléant	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL

M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Anne VANPEENE
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
Mme Catherine CLICTEUR
M. Franck RICHARD
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 12062024 / D01 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE Convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale du nord pour la conservation des archives numériques dans un système d'archivage électronique

Exposé et proposition – Rapport de M Michel DECOOL, Président :

Dans la sphère publique, que le support soit papier ou numérique, les archives sont contraintes aux mêmes réglementations et sont soumises à des obligations spécifiques de conservation.

Le président est dépositaire des archives du syndicat et responsable civilement de leur intégrité, de leur bonne conservation, et ceux qu'elle qu'en soit le support (papier ou numérique).

L'archivage des documents numériques doit répondre à des normes et une réglementation précise, nécessite une infrastructure technique adaptée et une compétence archivistique pour la méthodologie de gestion des documents. De ce fait, le syndicat s'est rapproché du Centre De Gestion du Nord qui propose aux collectivités territoriales intéressées une mission de tiers-archivage numérique ayant pour objectif de proposer un système d'archivage électronique (SAE) mutualisé au travers de sa plateforme SESAM (Système Électronique Sécurisé d'Archivage Mutualisé).

Le tiers-archivage au Centre De Gestion du Nord consiste à externaliser la conservation de tout ou partie des archives numériques de l'établissement public sur un espace sécurisé et permettant d'assurer l'accès aux documents dans le temps.

Détenteur d'un agrément avec publication d'un arrêté préfectoral électronique du Centre De Gestion du Nord permet de d'assurer la conservation, la sécurité, la traçabilité des actions, la confidentialité des documents qui y sont conservés. Il répond aux exigences du Code du Patrimoine et notamment des articles L. 212-4 et R. 212-19 à 31 ainsi que du référentiel de certification NF 461.

Le montant de la contribution forfaitaire annuelle pour accéder à ce service donnant accès à une volumétrie d'archives inclus s'élève à la somme de 787,50 euros TTC conformément à la grille tarifaire annexée à la convention. Une volumétrie supplémentaire peut être allouée à la demande pour un coût supplémentaire.

Indépendamment de la décision prise par le comité, une lettre d'intention d'adhésion a été préalablement envoyée aux Archives départementales du nord. Ce document constitue le préalable à la signature de la convention pré-citée.

Il est donc proposé au comité syndical :

- de confier la conservation des archives numériques du Territoire d'Energie Flandre au Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord dans le cadre juridique et financier évoqué ci-dessus et selon les conditions définies dans la convention en annexe à cette délibération.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention relative au dépôt et à la conservation sécurisée d'archives numériques dans le système d'archivage électronique de la plateforme SESAM du Centre De Gestion Nord ainsi que tout document à intervenir pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
15:13:05 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
17:57:03 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Convention relative au dépôt et à la conservation sécurisée d'archives numériques dans le système d'archivage électronique de la plateforme SESAM pour les collectivités du département du Nord

Entre les soussignés

Le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord (CDG 59),
Représenté par son Président, Éric DURAND, dont le siège est situé 14 rue Jeanne Maillotte à Lille, en
application de l'article 28 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 d'une part,

Ci-après dénommé l'Autorité d'archivage,
et

Le Territoire d'Energie Flandre

Représenté par son Président, Michel DECOOL, dont le siège est situé en mairie d'Hazebrouck, place
du général de Gaulle à Hazebrouck, mandaté par délibération en date du 12 juin 2024.

Ci-après dénommé l'Autorité juridique,

Vu

- le Code général de la fonction publique (CGFP), et notamment l'article L452-40 relatif au périmètre d'intervention des Centres de gestion ;
- le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L.1421-1, L.1421-2, D.1421-1 et D.1421-2 ;
- le Code du patrimoine, et notamment :
 - les articles L.211-1 et suivants sur les archives publiques ;
 - les articles L. 212-6, L. 212-6-1 et L. 212-10 relatif à la responsabilité des collectivités territoriales et leurs groupements sur leurs archives sous le contrôle scientifique et technique (CST) de l'État ;
 - les articles L. 212-4 et R. 212-19 à 31 relatifs au dépôt d'archives publiques courantes et intermédiaires auprès de personnes physiques ou morales agréées ;
 - les articles R. 212-2 à 4 et R. 212-49 à 51 relatifs au CST de l'État sur les archives publiques ;
- le code de la commande publique, et notamment l'article L.2511-1 relatif à la quasi-régie ;
- l'article 1316-1 du Code civil reconnaissant l'écrit sous forme électronique comme preuve au même titre que l'écrit sur support papier ;
- le décret 2016-1673 du 5 décembre 2016 relatif à la fiabilité des copies numériques et pris en application par l'article 1379 du Code civil ;
- l'arrêté préfectoral en date du 24 août 2023 portant l'agrément du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord pour la conservation d'archives publiques courantes et intermédiaires sur support numérique ;
- la délibération du Conseil d'administration du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord en date du 7 novembre 2019 ;
- la note d'information DGP/SIAF/2018/001 relative à la mutualisation et à l'externalisation de

certaines fonctions dans le cadre de systèmes d'archivage électronique ;

- la note d'information DGPA/SIAF/2022/01 relative au cadre légal et réglementaire de l'externalisation de la conservation des archives publiques ;
- la lettre d'intention d'adhésion au service de tiers-archivage SESAM du CDG 59 pour le dépôt d'archives numériques courantes et intermédiaires du Territoire d'Energie Flandre en date du 17 mai 2024 adressée aux Archives départementales du Nord.

Considérant

Que les archives sont des outils indispensables au fonctionnement de l'administration territoriale, qu'elles permettent aux citoyens de faire valoir leurs droits et qu'elles constituent la mémoire des administrations et de ses usagers.

Que leur conservation pérenne et leur communication au public, quels que soient leur forme, leur support et leur date, sont une obligation pour les collectivités, leurs groupements et leurs établissements publics communaux et intercommunaux.

Que, dans le souci d'une bonne conservation des archives numériques des communes, des groupements de collectivités, des établissements publics communaux et intercommunaux et d'une mutualisation des moyens, le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord a décidé de mettre à disposition un système d'archivage électronique (SAE) dénommé Système électronique sécurisé d'archivage mutualisé (SESAM), lequel a fait l'objet d'un agrément délivré par arrêté de la préfecture du Nord.

Que ce dernier répondant aux exigences techniques et réglementaires en vigueur permet de collecter, conserver et communiquer les archives électroniques courantes et intermédiaires du Territoire d'Energie Flandre.

Sachant que

- l'Autorité de contrôle est représentée par les Archives départementales du Nord exerçant le contrôle scientifique et technique de l'État ;
- l'Autorité juridique, représentée par le Territoire d'Energie Flandre, est responsable de l'authenticité et la fiabilité des documents numériques ;
- le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord est à la fois :
 - l'Autorité d'archivage. Son service Archives est responsable de la gestion fonctionnelle du SAE-SESAM ;
 - l'Opérateur d'archivage. Son service Informatique est responsable de la maintenance opérationnelle du SAE-SESAM ;
- le transfert d'archives correspond au dépôt d'archives électroniques dans le SAE-SESAM.

Il est convenu ce qui suit

- Article 1 - Objet

La présente convention définit les modalités de dépôt d'archives numériques de l'Autorité juridique dans le SAE-SESAM.

Le CDG 59 en tant qu'Autorité d'archivage est habilité à prendre en charge uniquement les archives dites courantes et intermédiaires au sens de l'article R.212-10 et R.212-11 du Code du patrimoine.

- Article 2 - Propriété des archives

Le Territoire d'Energie Flandre reste propriétaire de ses archives.

Le CDG 59 garantit le respect de l'individualité du fonds déposé par l'Autorité juridique.

- Article 3 - Présentation du système d'archivage électronique

- *Architecture technique*

La plateforme SESAM répond aux préconisations des normes en vigueur et garantit l'intégrité et la confidentialité des archives publiques numériques déposées notamment au moyen d'un mécanisme de répllication des données et objets d'archives sur deux sites sécurisés et distants géographiquement.

- *Maintenance du système*

L'Autorité d'archivage procédera, si nécessaire, à des migrations de formats pour garantir la lisibilité des documents, après information et/ou accord préalable de l'Autorité juridique.

- Article 4 - Mission de SESAM

- *Modalité de transfert*

Le fonds déposé est constitué :

- des documents produits ou reçus par l'Autorité juridique à la date du premier transfert ;
- des documents susceptibles de faire l'objet de transferts ultérieurs.

Par la présente convention, l'Autorité d'archivage prend en charge les documents et données électroniques déterminés par des contrats de dépôt.

Chaque contrat de dépôt définira pour chaque type de documents transférés a minima les éléments suivants :

- les modalités de transfert des archives ;
- leurs typologies (descriptions, dates : début de mise en œuvre, reprise d'arriérés...) ;
- les volumétries initiales et annuelles ;
- les modalités de communication entre les différents acteurs ;
- les modalités de transferts éventuels en tant qu'archives définitives.

- *Habilitations*

L'Autorité juridique fournira à l'Autorité d'archivage la liste des personnes habilitées à accéder au système d'archivage électronique. L'Autorité juridique s'équipera des moyens d'authentification du niveau exigé par la politique de sécurité de la plateforme SESAM (certificat RGS**).

- *Conformité des transferts*

Les archives seront contrôlées avant tout transfert dans la plateforme SESAM permettant de vérifier leur conformité. Elles devront être accompagnées d'informations de description et de conservation au format SEDA (standard d'échange de données pour l'archivage) et être conformes aux accords de versements paramétrés (typologie, format, volumétrie).

Chaque transfert envoyé dans la plateforme SESAM sera tracé dans un journal de cycle de vie des archives. À tout moment, l'Autorité juridique pourra demander l'accès à ce journal.

- *Traitement des archives à l'issue de la DUA*

A l'issue de la durée d'utilité administrative (DUA), l'Autorité d'archivage devra :

a/ s'il s'agit d'archives éliminables : en vertu des instructions de tri et de conservation en vigueur, éliminer ces documents (dans le respect de la procédure prévue ci-après) ;

b/ s'il s'agit d'archives définitives : au sens de l'article R.212-12 du Code du patrimoine, les transférer

sur les système d'archivage électronique du choix de l'Autorité juridique, dans le respect du cadre juridique en vigueur. L'Autorité d'archivage s'engage à conserver les archives dans l'attente de la décision de l'Autorité juridique.

- *Modalités d'élimination*

Le CDG 59, en tant qu'Autorité d'archivage, se charge de la rédaction et de la transmission à l'Autorité juridique du bordereau d'élimination pour signature.

L'Autorité juridique est en charge de l'envoi papier du bordereau d'élimination en deux exemplaires à l'Autorité de contrôle pour accord.

Après obtention du visa par l'Autorité de contrôle, l'Autorité juridique en informera l'Autorité d'archivage qui assurera la suppression des documents et données numériques visés.

- Article 5 - Contrôle scientifique et technique

Les archives publiques sont placées sous le contrôle scientifique et technique du Service Interministériel des Archives de France (SIAF) exercé par l'Autorité de contrôle (Archives départementales du Nord).

1. Conformément aux dispositions des articles R 212-19 et 20 du Code du patrimoine, l'Autorité juridique, avant la signature de cette présente convention, aura adressé à l'Autorité de contrôle la lettre d'intention d'adhésion au service de tiers-archivage SESAM pour le dépôt d'archives numériques courantes et intermédiaires.

2. L'Autorité Juridique ou l'Autorité d'Archivage par délégation transmet à l'Autorité de contrôle :

- une copie de la présente convention signée entre les parties ;
- une copie de la délibération visée ;
- tous les contrats de dépôt signés par l'Autorité juridique.

L'Autorité d'archivage exerce ses missions selon les lois et règlements établis.

- Article 6 - Rôles et responsabilités

Les documents archivés dans SESAM constituent un dépôt de nature révocable. L'Autorité d'archivage s'engage à ne pas exploiter, ni à communiquer de sa propre initiative les données et documents numériques qui lui seront confiés.

■ *Les collectivités territoriales et leurs établissements en tant qu'Autorité juridique*

L'Autorité juridique s'engage à :

- respecter les termes de la présente convention et la politique d'archivage définie par le CDG 59 ;
- respecter les contrats de dépôt établis entre l'Autorité juridique et l'Autorité d'archivage ;
- prendre toutes les mesures pour ne verser que des données numériques exemptes de logiciels malveillants ;
- acquitter sa contribution annuelle à la plateforme SESAM ;
- déclarer au plus tôt toute modification touchant aux droits d'accès à la plateforme ;
- respecter les principes de communication des archives publiques ;
- transmettre à l'Autorité de contrôle pour accord les bordereaux d'élimination en deux exemplaires ;
- transmettre, après réception du bordereau d'élimination visé, une copie à l'Autorité d'archivage ;
- transmettre à l'Autorité de contrôle toute information entrant dans l'exercice du contrôle scientifique et technique.

■ *Le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord*

Les missions exercées par le CDG 59 se décomposent de la manière suivante :

En tant qu'Autorité d'archivage :

Le service Archives du CDG 59 s'engage notamment à assurer les missions suivantes :

- respecter les termes de la présente convention ;
- assurer le suivi administratif de sa mise en œuvre ;
- apporter l'expertise archivistique nécessaire dans l'accompagnement et le suivi du déploiement de la plateforme SESAM (formations, conseils...) ;
- assister techniquement les Autorités juridiques (conseils techniques, gestion des comptes utilisateurs...) ;
- gérer les accords de versement, acteurs SEDA, profils d'archivage, contrôle et traitement des bordereaux de transfert ;
- valider les transferts ;
- gérer la migration de format pour maintenir la lisibilité des documents déposés après accord de l'Autorité juridique ;
- identifier, suivre et réaliser les éliminations réglementaires des archives après obtention du visa de l'Autorité de contrôle ;
- suivre et valider les demandes de restitution ;
- assister les utilisateurs habilités pour les communications administratives ;
- assister l'Autorité juridique dans les opérations de communication à des tiers.

L'Autorité d'archivage s'engage, en toute circonstance, au respect du secret professionnel pour tout document qui ne peut être communiqué au public.

En tant qu'Opérateur d'archivage technique :

Le service Informatique du CDG 59 assure la mise en œuvre technique du SAE conformément à sa politique de sécurité.

A ce titre, il communiquera à l'Autorité juridique la politique de sécurité appliquée ainsi que toutes les évolutions techniques de la plateforme SESAM.

Il assure notamment auprès de l'Autorité juridique les missions suivantes :

- le respect des termes de la présente convention ;
- le stockage numérique sécurisé des documents et de leurs métadonnées ;
- la maintenance informatique de l'infrastructure ;
- l'évolution des systèmes pour assurer la pérennité et l'intégrité des documents transférés et de leurs métadonnées ;
- la veille technologique et juridique ;
- la sécurité des accès, la disponibilité et la protection des données (migration des supports, sécurisation des accès, réplication des données sur un site distant, traçabilité des opérations ...) ;
- la réversibilité du dépôt des documents transférés ;
- la diffusion de toute information en cas d'incident détecté.

- Article 7 - Assurance

Le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à la conservation des archives placées sous sa responsabilité par l'Autorité juridique.

- Article 8 - Mode de contribution au service

L'Autorité juridique verse sa contribution forfaitaire annuelle pour un volume de données stockées et éventuellement une contribution supplémentaire en cas de dépassement de ce volume.

La contribution forfaitaire annuelle est établie en fonction du nombre d'habitants pour les collectivités territoriales ou du nombre d'agents pour les établissements publics. La grille définissant

les seuils pour la contribution forfaitaire annuelle est annexée à la présente convention.

La contribution est appelée en début d'exercice comptable et sera calculée au *prorata temporis* pour une année incomplète.

L'Autorité d'archivage s'engage à notifier à l'Autorité juridique dans un délai d'un mois toute modification de la grille des contributions adoptée par son Conseil d'administration.

A compter de la date de notification, l'Autorité juridique dispose d'un délai de 2 mois pour faire valoir une clause de sortie du SAE-SESAM en suivant les dispositions décrites ci-après.

Le recouvrement de la contribution annuelle sera versé au Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord. Le règlement interviendra par mandat administratif dont le montant sera payé à :

Monsieur le Trésorier Principal de Lille municipale
72/80 rue Saint-Sauveur
59016 LILLE CEDEX

- Article 9 - Durée et dénonciation de la convention

La présente convention est conclue pour une durée d'un an puis renouvelée par tacite reconduction jusqu'à dénonciation de l'une des parties. Elle pourra faire l'objet d'avenants.

Une dénonciation de la présente convention pourra être engagée par l'une ou l'autre partie :

- du fait de l'Autorité juridique :

L'Autorité juridique annoncera sa décision de sortir du SAE-SESAM par courrier recommandé avec accusé de réception au Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord et à la direction des Archives départementales du Nord. La décision ne pourra prendre effet qu'après un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord disposera alors d'un délai de 4 mois pour restituer le fonds déposé à la Commune de [ville] / [NOM de l'établissement].

Les frais inhérents à ces opérations seront à la charge de l'Autorité juridique.

- du fait de l'Autorité d'archivage :

L'Autorité juridique sera informée par courrier recommandé avec accusé de réception. La résiliation ne pourra prendre effet qu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la date de notification de ladite lettre. Les documents seront alors mis à la disposition de l'Autorité juridique.

L'Autorité d'archivage s'engage à accompagner l'Autorité juridique et proposer une solution alternative étudiée en collaboration avec l'Autorité de contrôle en cas d'arrêt de la plateforme SESAM ou de perte de l'agrément.

A compter de la désignation d'un autre SAE, l'Autorité d'archivage s'engage à restituer le fonds déposé à l'Autorité juridique dans un délai de 4 mois.

La restitution et le transfert des données s'effectueront sans surcoût pour l'Autorité juridique.

Dans les deux cas, la restitution d'archives s'effectuera au format SEDA.

La responsabilité de l'Autorité d'archivage ne pourra plus être recherchée à compter de l'accusé de réception d'acquiescement du transfert d'archives dans le SAE désigné par l'Autorité juridique.

Le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord s'engage à la destruction intégrale des copies qu'il aurait pu être amené à effectuer pendant la durée de la convention.

- Article 10 - Litiges

Toute contestation née de l'exécution de la présente convention donnera lieu à une tentative de règlement à l'amiable entre le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord et la collectivité / l'Établissement public.

A défaut d'accord à l'amiable, le litige sera porté devant le

Tribunal Administratif de Lille
5 rue Geoffrey Saint-Hilaire
59000 Lille.

- Article 11 - Annexe

Cette présente convention présente deux annexes :

1. La grille des contributions
2. Traitement des données à caractère personnel

Fait en deux exemplaires.

À Lille, le

Le Président du Territoire d'Energie Flandre,	Le Président du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord,
Michel DECOOL Maire de Cappelle-Brouck	Éric Durand Maire de Mouvaux

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
15:14:03 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
17:57:07 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Annexe1 :

Grille des contributions SESAM
 Applicable à compter du 1^{er} janvier 2023

Communes (population)	Établissements EPCI, EPA... (effectifs)	Contribution annuelle pour la structure adhérente	Volume d’archives inclu
moins de 1 500 hab.	moins de 5 agents	157,50 €	5 Go
de 1 501 à 2500 hab.	de 5 à 10 agents	315,00 €	10 Go
de 2 501 à 5000 hab.	de 11 à 40 agents	787,50 €	25 Go
de 5 001 à 10 000 hab.	de 41 à 100 agents	1 575,00 €	50 Go
de 10 001 à 20 000 hab.	de 101 à 200 agents	3 150,00 €	100 Go
de 20 001 à 30 000 hab.	de 201 à 300 agents	5 512,50 €	200 Go
de 30 001 à 50 000 hab.	de 301 à 600 agents	9 450,00 €	400 Go
de 50 001 à 100 000 hab.	de 601 à 1 000 agents	15 750,00 €	800 Go
plus de 100 000 hab.	plus de 1 000 agents	26 250,00 €	2 To

Volume d’archives supplémentaires (coûts annuels)	
1 Go supplémentaire (€)	10,50 €
100 Go supplémentaires (€)	787,50 €
500 Go supplémentaires (€)	2 100,00 €
1 To supplémentaire (€)	3150,00 €

Signature numérique de MICHEL DECOOL
 Le 18/06/2024 à 15:14:04 CEST
 SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
 Le 17/06/2024 à 17:57:08 CEST
 SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

ANNEXE 2 : TRAITEMENT DES DONNÉES A CARACTERE PERSONNEL

La présente annexe (« l'Annexe ») fait partie intégrante de la convention relative au dépôt et à la conservation sécurisée d'archives numériques dans le système d'archivage électronique de la plateforme SESAM pour les collectivités du département du Nord (« la Convention »).

Les présentes clauses ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Autorité d'archivage (ci-après « le sous-traitant ») s'engage à effectuer pour le compte de l'Autorité juridique (ci-après « le responsable de traitement ») les opérations de traitement de données à caractère personnel définies ci-après.

L'Autorité juridique est responsable de traitement, à ce titre elle définit les finalités, les moyens de collecte et de traitement des données à caractère personnel. L'Autorité juridique délègue à l'Autorité d'archivage des activités de traitement définies ci-après.

Chaque partie s'engage à respecter le cadre juridique en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « **le règlement européen sur la protection des données** »).

I. Description du traitement faisant l'objet de la sous-traitance

L'Autorité d'archivage est autorisée à traiter pour le compte de l'Autorité juridique les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) : Système d'archivage électronique (SAE) dénommé Système électronique sécurisé d'archivage mutualisé (SESAM), lequel a fait l'objet d'un agrément délivré par arrêté de la préfecture du Nord.

Les finalités du traitement sont :

- dépôt d'archives électroniques de l'Autorité juridique dans le SAE-SESAM ;
- conservation d'archives numériques courantes et intermédiaires de l'Autorité juridique dans le SAE-SESAM ;
- communication des archives transférées selon les délais de communicabilité applicables ;
- élimination des archives numériques visées par les Archives départementales du Nord ;
- traitement des demandes de restitution partielle ou totale à l'initiative de l'Autorité juridique ou de l'Autorité d'archivage.

Les activités de traitement déléguées par le responsable de traitement sont celles prévues à l'article 6 de la convention.

Les finalités et moyens des traitements, les types de données à caractère personnel collectées et les catégories de personnes concernées sont déterminées par l'Autorité juridique, responsable de traitement.

Les activités de traitement sont effectuées par l'Autorité d'archivage pour le compte de l'Autorité juridique, responsable des traitements pour la durée prévue à la Convention.

Les contrats de dépôt mentionnés à l'article 4 de la convention de dépôt, précise, en cas de données à caractère personnel, les éléments fournis par l'Autorité juridique responsable du traitement :

- l'objet, la nature et la finalité du traitement ;
- le type de données ;
- les catégories de personnes ;
- la durée de conservation des données.

II. Obligations de l'Autorité d'archivage

L'Autorité d'archivage s'engage à :

1. traiter les données uniquement pour les seules finalités définies par l'Autorité juridique qui font l'objet de la sous-traitance.
2. traiter les données conformément aux instructions de l'Autorité juridique. Si l'Autorité d'archivage considère qu'une instruction constitue une violation du règlement européen sur la protection des données ou de toute autre disposition du droit de l'Union ou du droit des États membres relative à la protection des données, elle en informe immédiatement l'Autorité juridique, le délégué à la protection des données de l'Autorité juridique et tout autre personne désigné par l'Autorité juridique.
3. garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées.
4. veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel :
 - s'engagent à respecter la confidentialité ;
 - reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel.
5. prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut.

6. Sous-traitance

L'Autorité d'archivage est expressément autorisée à faire appel à un autre sous-traitant (ci-après, « le sous-traitant ultérieur ») pour mener des activités de traitement de données à caractère personnel dans le cadre de la Convention. La liste des sous-traitants ultérieurs est disponible sur demande auprès de l'Autorité d'archivage.

L'Autorité d'archivage s'engage à informer l'Autorité juridique de tout changement envisagé concernant l'ajout ou le remplacement de sous-traitants ultérieurs par courrier postal ou électronique dans les plus brefs délais. Cette information indique les activités de traitement sous-traitées, l'identité et les coordonnées du sous-traitant ultérieur. L'Autorité juridique dispose de la faculté, en cas d'objection, de procéder à la dénonciation de la convention dans les conditions prévues à l'article 9 - Durée et dénonciation de la convention.

Le sous-traitant ultérieur est tenu de respecter les obligations définies aux présentes. Il appartient à l'Autorité d'archivage de s'assurer que le sous-traitant ultérieur présente les mêmes garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du règlement européen sur la protection des données. Si le sous-traitant ultérieur ne remplit pas ses obligations en matière de protection des données, l'Autorité d'archivage demeure pleinement responsable de l'exécution par l'autre sous-traitant de ses obligations.

7. Droit d'information des personnes concernées

Il appartient au responsable de traitement de fournir l'information aux personnes concernées par les opérations de traitement au moment de la collecte des données.

8. Exercice des droits des personnes

Dans la mesure du possible, l'Autorité d'archivage doit aider l'Autorité juridique à s'acquitter de ses obligations de donner suite aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées : droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité des données, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage).

Lorsque la demande de la personne concernée est adressée directement à l'Autorité d'archivage, cette dernière doit en informer l'Autorité juridique ainsi que le délégué à la protection des données de l'Autorité juridique dans les plus brefs délais. L'Autorité d'archivage, en qualité de sous-traitant, s'engage à ne pas donner droit à la demande sans instruction écrite de l'Autorité juridique (art. 28-3

a et 29 du Règlement européen sur la protection des données et art. 61 de la Loi informatique et Libertés).

9. Notification des violations de données à caractère personnel

L'Autorité d'archivage s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier à une situation de violation de données à caractère personnel ou de plainte.

Ainsi, l'Autorité d'archivage s'engage à communiquer à l'Autorité juridique la survenance de toute faille de sécurité, perte de données et d'incident ayant des conséquences sur les droits et libertés des personnes concernées, ainsi que toute plainte qui lui serait adressée par tout individu concerné par le traitement réalisé dans le cadre des présentes. Cette communication devra être effectuée dans les plus brefs délais et au maximum quarante-huit heures après la découverte de la faille de sécurité ou suivant réception d'une plainte.

Cette communication devra être accompagnée de toute documentation utile afin de permettre à l'Autorité juridique d'agir en conséquence et de décider éventuellement, de notifier cette violation à l'Autorité de contrôle compétente.

10. Aide de l'Autorité d'archivage dans le cadre du respect par l'Autorité juridique de traitement de ses obligations

L'Autorité d'archivage aide l'Autorité juridique pour la réalisation d'analyses d'impact relative à la protection des données et affaissant à l'objet de la convention.

11. Mesures de sécurité

L'Autorité d'archivage et l'opérateur d'archivage technique mettent en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles garantissant la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données à caractère personnel incluant la protection contre :

- les accès non autorisés ou contre la mise en œuvre de traitements contraires à la réglementation ;
- les destructions accidentelles ou malveillantes ;
- les atteintes à la confidentialité, la disponibilité ou à l'intégrité ;
- la diffusion ou l'accès non autorisée aux données à caractère personnel.

L'opérateur d'archivage technique et ses sous-traitants ultérieurs mettent en œuvre et/ou se conforment aux mesures techniques et organisationnelles suivantes :

- des mesures de sécurité physique destinées à empêcher les personnes non autorisées d'accéder à l'infrastructure SESAM dans laquelle les données des Autorités juridiques sont stockées ;
- des contrôles d'identité et d'accès au moyen d'un système d'authentification et d'une politique en matière de mots de passe ;
- un système de gestion des accès qui limite l'accès aux locaux, aux personnes ayant besoin d'y accéder dans l'exercice de leurs fonctions et dans le cadre de leurs responsabilités ;
- une surveillance continue par l'opérateur technique d'archivage des opérations et interventions réalisées, sur site ou à distance, par les sous-traitants ultérieurs sur le système d'information SESAM ;
- une architecture technique et fonctionnelle qui isole physiquement et/ou de façon logique les différentes Autorité juridiques les unes des autres ;
- des processus d'authentification des utilisateurs et des administrateurs fonctionnels basés sur des moyens d'authentification forte (certificat RGS** minimum), ainsi que des mesures visant à protéger l'accès aux fonctions d'administration fonctionnelles et techniques ;
- le chiffrement systématique des échanges de données ;
- la mise en œuvre de systèmes visant à prévenir et bloquer les tentatives d'intrusion à distance sur le système d'information SESAM ;
- des processus et des mesures de suivi de toutes les actions effectuées sur le système d'information SESAM ;

- la réalisation d'audits de sécurité et des tests de pénétrations réguliers du système d'information SESAM.

A ce titre, l'Autorité d'archivage tient à la disposition de l'Autorité juridique les documents relatifs à sa politique de sécurité des données.

12. Transfert des données

Les données à caractère personnel traitées en vertu des présentes ne font pas l'objet d'un transfert hors de France conformément à la réglementation en vigueur sur les archives publiques françaises.

13. Sort des données

L'Autorité d'archivage s'engage, au terme de la Convention ou en cas de rupture anticipée qu'elle que soit la cause, à détruire l'ensemble des données à caractère personnel traitées durant la convention, après les avoir restituées à l'Autorité juridique ou au prestataire désigné par cette dernière dans les conditions définies dans la convention. Cette restitution sera constatée par procès-verbal daté et signé par les Parties.

Une fois la restitution effectuée, l'Autorité d'archivage détruira les copies des données détenues dans ses systèmes informatiques dans un délai raisonnable qui ne devra pas excéder 4 mois maximum.

14. Délégué·e à la protection des données

L'Autorité d'archivage désignera un·e délégué·e à la protection des données et communiquera à l'Autorité juridique son nom et ses coordonnées, conformément à l'article 37 du règlement européen sur la protection des données.

15. Registre des catégories d'activités de traitement

L'Autorité d'archivage déclare tenir par écrit un registre de toutes les catégories d'activités de traitement effectuées dans le cadre de la convention et de ses annexes et comprenant :

- le nom et les coordonnées du responsable de traitement pour le compte duquel elle agit, des éventuels sous-traitants et, le cas échéant, du délégué à la protection des données ;
- les catégories de traitements effectués pour le compte du responsable du traitement ;
- dans la mesure du possible, une description générale des mesures de sécurité techniques et organisationnelles.

16. Audit

L'Autorité d'archivage met à la disposition de l'Autorité juridique les informations nécessaires pour démontrer la conformité aux exigences du RGPD et mener des audits. Si les informations s'avèrent insuffisantes pour permettre de démontrer que les obligations prévues par le RGPD sont remplies, l'Autorité d'archivage et l'Autorité juridique se réunissent alors pour convenir des conditions opérationnelles, sécuritaires et financières d'un audit technique sur site.

L'audit doit permettre notamment de vérifier l'ensemble des mesures de sécurité et de confidentialité mises en œuvre par l'Autorité d'archivage et de s'assurer que ces mesures ne peuvent être contournées sans que cela ne soit détecté et notifié.

L'Autorité juridique s'engage à ne procéder à cet audit qu'en heures et jours ouvrés.

L'Autorité juridique s'engage à fournir à l'Autorité d'archivage une copie du rapport d'audit afin qu'elle puisse prendre en compte rapidement les non-conformités constatées et les mesures correctives proposées.

L'Autorité d'archivage s'engage à mettre en œuvre les mesures correctives nécessaires au traitement des non-conformités identifiées dans un délai et selon les conditions définies d'un commun accord.

Dans le cas où des mesures correctives ne seraient pas applicables, l'Autorité d'archivage s'engage à justifier de l'impossibilité de mettre en œuvre les mesures et s'engage à proposer des mesures palliatives pour réduire les risques encourus.

III. Obligations de l'Autorité juridique

L'Autorité juridique s'engage à :

1. déposer auprès de l'Autorité d'archivage des données à caractère personnel collectées de manière licite, loyale, transparente et proportionnée par rapport aux finalités de traitement déterminées par le responsable de traitement ;
2. documenter par écrit toute instruction en vue des activités de traitement par l'Autorité d'archivage ;
3. veiller, au préalable et pendant toute la durée du traitement, au respect des obligations prévues par le règlement européen sur la protection des données de la part de l'Autorité d'archivage.

IV. Obligation de conseil de l'Autorité d'archivage

L'Autorité d'archivage s'engage à conseiller l'Autorité juridique sur l'application du Règlement Général de Protection des Données dès lors qu'elle considère qu'une non-conformité peut avoir un impact sur le respect des présentes clauses.

V. Communication à des tiers autorisés

L'Autorité d'archivage s'engage à informer sans délai l'Autorité juridique en cas de requête provenant d'une autorité administrative ou judiciaire demandant à avoir communication de données à caractère personnel entrant dans le périmètre de la convention et de ses annexes.

Dans le cas où la requête est reçue par l'Autorité juridique, l'Autorité d'archivage s'engage à mettre en œuvre les moyens permettant de répondre à la demande dans les délais exigés sur le périmètre des opérations de traitement sous-traitées.

VI. Devoir de coopération avec l'Autorité de contrôle compétente en matière de protection des données (CNIL)

L'Autorité d'archivage s'engage à coopérer avec l'Autorité de contrôle compétente en matière de protection des données (CNIL), notamment en cas de demande d'information qui pourrait être adressée par cette dernière, ou en cas de contrôle sur site ou à distance des opérations sous-traitées. En cas de contrôle d'une autorité compétente chez l'Autorité juridique portant notamment sur les prestations réalisées par l'Autorité d'archivage, cette dernière s'engage à coopérer avec l'Autorité juridique à lui fournir les informations dont cette dernière pourrait avoir besoin ou qui s'avèreraient nécessaires.

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
15:14:05 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
17:57:09 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_D01
Objet :	Administration Générale : Convention avec le CDG de la fonction publique territoriale du Nord pour la conservation des archives numériques dans un système d'archivage électronique.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_D01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.4 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__12062024 D01 _ AG _ Adh__sion CDG Archives num__riques SESAM _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	334.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe convention D__lib N__12062024 D01 _ sign__.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D01-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	299.8 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe SESAM D__lib N__12062024 D01 _ sign__.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D01-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	144.8 Ko

Document principal (Délibération)

application/pdf

103.6 Ko

Nom original : Annexe grille D__lib N__12062024 D01 _sign__.pdf

Nom métier :

99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D01-DE-1-1_4.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2024 à 14h32min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2024 à 14h32min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2024 à 14h32min13s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2024 à 14h32min23s	Reçu par le MI le 2024-06-21

Siège du TE Flandre en Mairie d'Hazebrouck - BP 70189 - 59524 HAZEBROUCK
Bureaux du TE Flandre 30 rue Louis Warein - 59190 HAZEBROUCK
contact@teflandre.fr / 03 28 50 99 78 / 03 28 43 44 45
www.teflandre.fr

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024

Délibération N° 12062024 / D02 - Adhésion au groupement de commandes relatif à la restauration et à la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil

Le 12 juin 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE

M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire
M. Cédric TROLET	Délégué titulaire
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire
M. Joël LEURS	Délégué titulaire
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire
Mme Marie-Andrée BECKAERT	Délégué suppléant
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire
M. Michel COINTE	Délégué titulaire
M. Jean-Michel STIENNE	Délégué suppléant
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire
M. Léon ROSSELLE	Délégué suppléant
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire
M. Damien DERHILLE	Délégué suppléant
M. Jean-Luc CLEENWERCK	Délégué titulaire
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire
M. Claude BODELE	Délégué titulaire
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire
Mme Laurence BARREZEELE	Délégué suppléant
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire
Mme Elisabeth GRESSIER	Déléguée titulaire
M. Guy HERMEL	Délégué suppléant
Mme Marie-Agnès SOETE	Délégué suppléant
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire
M. Jean-Michel CARDINAEL	Délégué titulaire
Mme Anne VANPEENE	Déléguée titulaire
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire
Mme Nathalie GOLL	Déléguée titulaire
Mme Béatrice ALLOY	Déléguée suppléant
Mme Catherine CLICTEUR	Déléguée titulaire

FLEURBAIX
 GODEWAERSVELDE
 HERZEELE
 HOLQUE
 HOLQUE
 HONDSCHOOTE
 HONDSCHOOTE
 HOYMILLE
 HOYMILLE
 LA GORGUE
 LE DOULIEU
 E DOULIEU
 LEDRINGHEM
 LEDRINGHEM
 LOOBERGHE
 LOOBERGHE
 MERCKEGHEM
 MERCKEGHEM
 MERVILLE
 MERVILLE
 METEREN
 MILLAM
 MILLAM
 MORBECQUE
 MORBECQUE
 NEUF-BERQUIN
 NEUF-BERQUIN
 NIEPPE
 NIEPPE
 NIEURLET
 NOORDPEENE
 NOORDPEENE
 OOST-CAPPEL
 OUDEZEELE
 OUDEZEELE
 OXELAERE
 OXELAERE
 REXPOEDE
 SAINTE-MARIE-CAPPEL
 SAINT-JANS-CAPPEL
 SAINT-MOMELIN
 SAINT-PIERRE-BROUCK
 SAINT-PIERRE-BROUCK
 SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
 SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
 SERCUS
 SOCX
 STEENBECQUE
 STEENE
 STEENVOORDE
 STEENVOORDE
 STEENWERCK
 STRAZEELE
 WARHEM
 WARHEM
 WATTEN
 WEST-CAPPEL
 WEST-CAPPEL
 WINNEZEELE
 WORMHOUT
 WULVERDINGHE
 WULVERDINGHE
 WYLDER

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 12062024 / D02 Adhésion au groupement de commandes relatif à la restauration et à la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil

Exposé et proposition – Rapport de M Michel DECOOL, Président :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le code des Marchés Publics
Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour la restauration et la reliure
des actes administratifs et/ou de l'état civil,

En vertu des dispositions du Code général des collectivités territoriales (art. R.2121-9), les collectivités et établissements publics ont l'obligation de faire relier les délibérations du Comité Syndical, du Bureau Syndical et les arrêtés et décisions du Président. Ces reliures doivent répondre à certaines exigences techniques, précisées dans la circulaire interministérielle du 14 décembre 2010.

Par ailleurs, certains documents d'archives essentiels tant d'un point de vue historique que juridique pour la collectivité peuvent nécessiter des opérations de restauration appropriées. Les frais de conservation des archives constituent en outre une dépense obligatoire des communes et des EPCI (CGCT, art. L.2321-2 et L.5211-36).

Pour éviter à chaque collectivité de mener sa propre consultation et en vue de garantir des prestations conformes à la réglementation à des coûts adaptés, le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord a décidé de constituer un groupement de commandes dont les objets sont :

- la réalisation de reliures administratives cousues de registres ;
- la restauration de documents d'archives et/ou de registres anciens ;
- la fourniture de papier permanent ;
- éventuellement, la réalisation d'opérations de numérisation de documents d'archives.

La convention constitutive de ce groupement de commandes désigne le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord comme coordonnateur. Ce dernier est notamment chargé de procéder à l'organisation de la procédure de choix du titulaire des marchés de prestations de services.

Compte tenu de la complexité des cahiers des charges techniques dans une logique de simplification administrative et d'économie financière.

La convention prévoit que les membres du groupement habilite le coordonnateur à signer, notifier et exécuter le marché au nom de l'ensemble des membres constituant le groupement. A ce titre, la commission d'appel d'offres compétente est celle du coordonnateur du groupement de commandes.

La convention précise que la mission du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord comme coordonnateur ne donne pas lieu à rémunération.

Les prix appliqués, ainsi que les modalités de paiement des prestataires de services par l'ensemble des adhérents du groupement, seront fixés dans les marchés de services.

Il appartient donc à chaque membre du groupement d'examiner et d'autoriser son exécutif à signer la convention constitutive de ce groupement de commandes.

Par conséquent, je vous propose de vous prononcer sur les engagements du Syndicat contenus dans ce document et de m'autoriser à signer cette convention.

Considérant l'intérêt de rejoindre ce groupement de commandes en termes de simplification administrative et d'économie financière, et ce à compter du 1^{er} janvier 2025 et pour la durée des marchés conclus dans ce cadre,

Le Comité Syndical, après avoir délibéré :

- Décide d'adhérer au groupement de commandes relatif à la réalisation de reliures administratives cousues de registres, à la fourniture de papier permanent et à la restauration de documents d'archives anciens et/ou de registres anciens,
- Approuve la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- Autorise le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 20/06/2024 à
19:56:05 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 20/06/2024 à
16:17:46 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

CONSEIL
PRÉVENTION
CONCOURS
CARRIÈRES
EMPLOI

**Convention constitutive du groupement de commandes
pour la restauration et la reliure
des actes administratifs et/ou de l'État civil**

Il est constitué entre les parties représentées par les soussignés,

Le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord dont le siège est situé 14 rue Jeanne Maillotte, 59013 Lille Cedex, représenté par son Président, Monsieur Éric DURAND, dûment habilité à signer la présente convention par délibération du Conseil d'administration, désigné ci-après, par les termes « le CDG 59 »,

ET

Les collectivités et établissements publics adhérents,
Représentés par les personnes habilitées à signer la présente convention par délibération de leur assemblée délibérante, désignés ci-après, par les termes « les adhérents »,

Un groupement de commandes pour la restauration et la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil.

PRÉAMBULE :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de la commande publique ;
Vu le code du patrimoine ;
Vu le code civil ;
Vu les dispositions inscrites dans l'instruction générale relative à l'état civil du 11 mai 1999.

Afin de répondre aux préoccupations concrètes des collectivités liées à l'obligation des collectivités et établissements publics d'assurer les frais nécessaires à une bonne conservation de leurs archives aussi bien technique que réglementaire, le CDG 59, en lien avec les Archives départementales du Nord, a constitué un groupement de commande permettant la passation d'un ou plusieurs marché(s) public(s) dans le cadre de ce groupement.

La présente convention a pour objet de déterminer les règles de constitution et de fonctionnement du groupement et les obligations contractuelles des parties.

Article 1 - Objet

1.1 Objet de la convention

La présente convention qui prend acte du principe et de la création du groupement de commandes a pour objet :

- De définir les modalités de fonctionnement du groupement, la passation et l'exécution des marchés tel que précisé à l'article 1.2 de la présente convention ;
- De répartir les diverses tâches nécessaires à la préparation, la passation et l'exécution des marchés susvisés ;
- De définir les rapports et obligations de chacune des parties.

1.2 Objet des marchés visés par la présente convention

Le groupement constitué par la présente convention a pour objet de permettre à ses membres de bénéficier, à hauteur de leurs besoins propres, de prestations portant sur la restauration et la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil par les collectivités et établissements publics du Nord.

Les marchés passés pour le compte du groupement de commandes auront pour objet les prestations suivantes :

- la réalisation de reliures administratives cousues de registres ;
- la restauration de documents d'archives anciens et/ou la réalisation de reliures traditionnelles ;
- la fourniture de papier permanent ;

- des prestations de numérisation.

Article 2 - Durée

La présente convention prend effet à compter de son entrée en vigueur, consécutivement à sa signature par les membres du groupement, à sa transmission au service chargé du contrôle de légalité de la Préfecture et à l'accomplissement des formalités de publication de droit commun.

La présente convention perdurera jusqu'à l'échéance des marchés publics concernés. Les marchés sont prévus pour une durée maximale de quatre ans.

Article 3 - Fonctionnement du groupement

3.1 Désignation d'un coordonnateur du groupement

- Identification du coordonnateur du groupement :

Le CDG 59 assure la coordination du groupement.

Le siège du CDG 59 est situé 14 rue Jeanne Maillotte, CS 71222, 59013 Lille Cedex.

- Missions du CDG 59, coordonnateur du groupement :

En qualité de coordonnateur du groupement, le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord a pour mission de procéder à l'ensemble des opérations de choix des prestataires de services, et ce, dans le respect des dispositions du Code de la commande publique.

Conformément à l'article L2113-7 du Code de la commande publique, les adhérents donnent mandat au CDG 59 pour signer, notifier et exécuter les marchés susvisés au nom de l'ensemble des membres constituant le groupement.

En conséquence, le CDG 59 est notamment chargé :

- De définir l'organisation technique et administrative de la procédure de consultation en accord avec les membres adhérents du groupement de commandes ;
- De procéder au recensement et de centraliser les besoins des membres adhérents ;
- D'élaborer l'ensemble des pièces des dossiers de consultation des entreprises en fonction des besoins préalablement recensés et définis ;
- De publier les avis d'appel public à la concurrence et d'attribution des marchés susvisés ;
- D'envoyer les dossiers de consultation aux candidat·es intéressé·es ;
- De gérer l'information auprès des candidat·es (réponse(s) aux questions des candidat·es, modifications et compléments apportés aux dossiers de consultation, etc.) ;
- De réceptionner les plis contenant les candidatures et les offres ;
- De procéder à l'ouverture et à l'examen des candidatures, et le cas échéant, de demander aux candidats de compléter leur candidature (pièces absentes ou incomplètes) ;
- De convoquer les membres de la Commission d'Appel d'Offres du groupement pour le choix du ou des titulaires ;
- D'analyser les offres et le cas échéant, de négocier ;
- De demander aux candidats auxquels il est envisagé d'attribuer les marchés la production des pièces énumérées aux articles R2144-1 à R2144-7 du Code de la commande publique ;
- De la mise au point des composantes des marchés et notamment les demandes de pièces justificatives auprès des titulaires ;

- D'informer les candidats non retenus, dont la communication des motifs de rejet de leur candidature ou de leur offre ;
- De l'autorisation donnée au Président du CDG 59 pour signer l'ensemble des pièces de consultation ;
- De la rédaction des rapports de présentation des procédures de passation prévus aux articles R2184-1 à R2184-6 du Code de la commande publique ;
- De la transmission au service chargé du contrôle de légalité de la Préfecture ;
- De la notification des marchés aux titulaires ;
- De l'information des membres du groupement en ce qui concerne les éléments financiers des marchés et l'identité des titulaires retenus.

Une fois les marchés susvisés entrés en vigueur, le CDG 59 est mandaté pour s'assurer de leur bonne exécution au nom des adhérents. À ce titre, il assure notamment :

- Un rôle d'interface avec les prestataires retenus, garantissant l'adéquation entre les prescriptions énoncées dans les marchés susvisés et les prestations réalisées ;
- La gestion de tous les actes et pièces juridiques nécessaires à la bonne réalisation des marchés susvisés (exemple : acceptation et agrément d'éventuels sous-traitants) ;
- Le cas échéant, les opérations de reconduction expresse des marchés susvisés, la préparation et la passation d'avenants aux marchés susvisés.

Le CDG 59 s'engage à transmettre aux membres du groupement, sans délai, toute information relative aux marchés dont il aurait connaissance et toute demande d'information dont il serait saisi, ainsi que tout document utile à la bonne exécution des marchés susvisés.

Le CDG 59 tient à la disposition des membres du groupement les informations relatives à l'activité du groupement.

- *Fin de la mission du coordonnateur du groupement :*

La mission du CDG 59 prend fin à l'expiration de la présente convention.

3.2 Commission d'appel d'offres du groupement

Le CDG 59 reçoit mandat des adhérents pour signer, notifier et exécuter les marchés en leur nom.

La commission d'appel d'offres du CDG 59 est désignée commission d'appel d'offres du groupement en application des dispositions de l'article L1414-3 II du code général des collectivités territoriales.

Les procès-verbaux de la commission d'appel d'offres du groupement sont élaborés par le CDG 59 .

Article 4 - Obligations de chacun des membres du groupement

4.1 Définition des besoins

Chaque adhérent s'engage à évaluer ses besoins à l'aide du formulaire « grille de recensement des besoins » et les communiquer au coordonnateur du groupement.

Le service Archives du CDG 59 et les Archives départementales du Nord assistent si nécessaire les adhérents dans la définition de leurs besoins.

Cette définition des besoins n'engage pas la collectivité et n'a pas valeur de bon de commande.

4.1 Les obligations des adhérents

Les parties s'engagent à :

- Transmettre l'évaluation de leurs besoins avant le lancement des procédures de marché ;
- S'informer mutuellement de tout litige né à l'occasion de l'exécution des marchés par les titulaires ou leurs sous-traitants ;
- Le cas échéant, régler les participations financières telles que définies à l'article 5 de la présente convention ;
- Transmettre au CDG 59 un bilan annuel de l'exécution des marchés.

Article 5 - Dispositions financières

5.1 Rémunération du CDG 59

La mission du CDG 59 comme coordonnateur ne donne pas lieu à rémunération.

5.2 Exécution financière des marchés

Les prix appliqués, ainsi que les modalités de paiement sont fixés dans les marchés passés pour le compte de chacun des membres du groupement.

Les membres du groupement assurent l'exécution financière des prestations dont ils bénéficient dans le cadre du groupement de commandes.

Article 6 - Adhésion des membres et retrait

6.1 Les membres

La constitution du groupement de commandes ne devient définitive qu'après signature de la présente convention et transmission au service chargé du contrôle de légalité. Elle est valable pour la durée de validité de la présente convention.

6.2 Retrait d'adhérents au groupement

Chacune des parties peut se retirer du groupement. Le retrait est constaté par une délibération de l'assemblée délibérante de l'adhérent qui fixe la date de sortie du groupement et des modalités financières.

Une copie de la délibération est notifiée à l'ensemble des membres du groupement.

6.3 Adhésion de nouveaux membres

Tout nouveau membre est réputé adhérer de plein droit aux stipulations de la présente convention, ainsi qu'à toute décision ou document opposable et applicable aux membres du groupement de commandes.

Aucune adhésion ne pourra être réalisée après le lancement d'une procédure de consultation et ce, jusqu'à son terme.

Article 7 - Modifications des termes de la présente convention

Toute modification de la présente convention doit être approuvée dans les mêmes termes par chacune des parties et devra être validée par l'ensemble des assemblées délibérantes des adhérents au groupement. La modification ne prend effet que lorsque chacune des parties a approuvé les modifications.

Article 8 - Litiges

Toute contestation née de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention donnera lieu à une tentative de règlement amiable entre les membres du groupement.

A défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant le Tribunal Administratif compétent.

Article 9 - Pièces constitutives de la présente convention

Est annexée à la présente convention, la délibération de l'adhérent.

Pour le CDG 59 Le Président, Éric DURAND	Pour l'adhérent
Le	Le
Signature	Signature

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 20/06/2024 à
19:56:14 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 20/06/2024 à
16:17:51 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_D02
Objet :	Administration Générale : Adhésion au groupement de commandes relatif à la restauration et à la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_D02-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__12062024 D02 _ AG _ adhesion CDG restauration et reliures _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D02-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	322.4 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe Convention D__lib N__12062024 D02 _ sign__.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D02-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	239.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2024 à 14h50min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2024 à 14h50min35s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis	21 juin 2024 à 14h50min35s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2024 à 14h50min43s	Reçu par le MI le 2024-06-21

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024 DELIBERATION N° 12062024/D03 FINANCES PUBLIQUES : Modification de la Délégation du comité syndical au Président pour le recours à l'emprunt

Le 12 juin 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE

M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	ECKE
Mme Murielle FERYN	Délégue titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Cédric TROLET	Délégué titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Délégue titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Délégue titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Délégue titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
Mme Marie-Andrée BECKAERT	Délégué suppléant	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Jean-Michel STIENNE	Délégué suppléant	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Léon ROSSELLE	Délégué suppléant	OOST-CAPPEL
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Damien DERHILLE	Délégué suppléant	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Délégue titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Délégue titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
Mme Laurence BARREZEELE	Délégué suppléant	SERCUS
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Délégue titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
Mme Elisabeth GRESSION	Délégue titulaire	STRAZEELE
M. Guy HERMEL	Délégué suppléant	WARHEM
Mme Marie-Agnès SOETE	Délégué suppléant	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL

M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Anne VANPEENE
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
Mme Catherine CLICTEUR
M. Franck RICHARD
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

DELIBERATION N° 12062024/D03 FINANCES PUBLIQUES : Modification de la Délégation du comité syndical au Président pour le recours à l'emprunt

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK, Vice-Président :

Vu la délibération 31072020-D06 en date du 31 juillet 2020 précisant les délégations données au Président et au Bureau,

Vu la délibération 05092023-D07 en date du 05 septembre 2023 modifiant la délégation au Président pour le recours à l'emprunt,

Considérant la nécessité de revoir le montant prévu dans la délégation au Président pour la réalisation de l'emprunt au regard de la hausse considérable des travaux d'investissement réalisés,

Il est proposé au Comité syndical de permettre au Président, ou son représentant, dans le cadre de sa délégation de pouvoir, de réaliser l'emprunt dans la limite de 3,3 millions (et non plus de 2 millions d'euros) afin de tenir compte de l'importance des travaux d'investissements (en article 8, en éclairage public,...).

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Michel DECOOL
Président du Territoire d'Energie Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique de
JEAN-LUC
CLEENEWERCK
Le 18/06/2024 à 19:20:32
CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
10:45:54 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_D03
Objet :	MODIF DELEGATION DU CS AU PRESIDENT POUR LE RECOURS A L'EMPRUNT
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.2 - Fonctionnement des assembles
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_D03-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	889 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB TE FLANDRE 12062024_D03 MODIF DELEGATION AU PRESIDENT POUR EMPRUNT SIGNE.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D03-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	532.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 juin 2024 à 15h04min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 juin 2024 à 15h04min07s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 juin 2024 à 15h04min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 juin 2024 à 15h09min13s	Reçu par le MI le 2024-06-19

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024 DELIBERATION N° 12062024/D04 FINANCES PUBLIQUES : PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX SUITE AU RECOURS DEPOSE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE PAR EDF

Le 12 juin 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	ECKE

M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déleguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECLLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Cédric TROLET	Délégué titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
Mme Marie-Andrée BECKAERT	Délégué suppléant	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Jean-Michel STIENNE	Délégué suppléant	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Léon ROSSELLE	Délégué suppléant	OOST-CAPPEL
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Damien DERHILLE	Délégué suppléant	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
Mme Laurence BARREZEELE	Délégué suppléant	SERCUS
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
Mme Elisabeth GRESSIER	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Guy HERMEL	Délégué suppléant	WARHEM
Mme Marie-Agnès SOETE	Délégué suppléant	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL

M. Jean-Michel CARDINAE
Mme Anne VANPEENE
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
Mme Catherine CLICTEUR
M. Franck RICHARD
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

DELIBERATION N° 12062024/D04 FINANCES PUBLIQUES : PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX SUITE AU RECOURS DEPOSE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE PAR EDF

Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK - Vice-Président chargé des finances et des marchés publics

Vu la Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles R2321-2 et suivants ;

Vu le Règlement budgétaire et financier qui prévoit que les provisions sont semi-budgétaires,

Considérant le recours 2404706-2 au tribunal administratif de LILLE avec EDF,

Il convient de constituer une provision pour risques et charges, dépense obligatoire. Le montant a été estimé par M. Jean-Luc CLEENEWERCK avec l'appui des services et approuvé par l'ensemble des membres du bureau présents le 03 juin dernier.

Si le risque se concrétise, il conviendra de reprendre la provision pour régler la condamnation. Si le risque est écarté, la provision est reprise en section de fonctionnement.

Le montant du risque est évalué à 50 000 € et peut survenir en 2024.

La dépense de fonctionnement de 50 000 € doit donc être inscrite en décision modificative 2024 au compte 6815.

Une opération non budgétaire est constatée au compte 15111.
Les provisions sont retracées dans les annexes de documents budgétaires et font l'objet d'un suivi.

L'assemblée est invitée à autoriser l'inscription de cette provision.

Adoption :

La proposition est adoptée **avec** :

Votants : 107

Pour : 106

Abstention : 1 (M. Franck RICHARD commune de Zegerscappel)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Michel DECOOL
Président du Territoire d'Energie Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 20/06/2024 à
20:08:48 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 18/06/2024 à
16:56:13 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_D04
Objet :	PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX SUITE AU RECOURS DEPOSE AU TA DE LILLE PAR EDF
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_D04-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	911 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB TE FLANDRE 12062024_D04 PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX SUITE AU RECOURS DEPOSE AU TA DE LILLE PAR EDF SIGNE.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D04-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	540 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2024 à 08h37min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2024 à 08h37min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2024 à 08h37min21s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2024 à 08h37min30s	Reçu par le MI le 2024-06-21

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024 DELIBERATION N° 12062024/D05 FINANCES PUBLIQUES : Décision modificative N° 1

Le 12 juin 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE

M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Délégue titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Cédric TROLET	Délégué titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Délégue titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Délégue titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Délégue titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
Mme Marie-Andrée BECKAERT	Délégué suppléant	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Jean-Michel STIENNE	Délégué suppléant	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Léon ROSSELLE	Délégué suppléant	OOST-CAPPEL
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Damien DERHILLE	Délégué suppléant	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Délégue titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Délégue titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
Mme Laurence BARREZEELE	Délégué suppléant	SERCUS
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Délégue titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
Mme Elisabeth GRESSION	Délégue titulaire	STRAZEELE
M. Guy HERMEL	Délégué suppléant	WARHEM
Mme Marie-Agnès SOETE	Délégué suppléant	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL

M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Anne VANPEENE
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
Mme Catherine CLICTEUR
M. Franck RICHARD
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

DELIBERATION N° 12062024/D05 FINANCES PUBLIQUES : Décision modificative N° 1

Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK - Vice-Président chargé des finances et des marchés publics

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1, L.2313-1 et suivants,

Vu la délibération du 15 février 2024 relative au vote du budget primitif pour l'exercice 2024,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget du SIECF TE Flandre,

Le comité est invité à adopter la décision modificative n° 1 ci-après.

59295 CODE INSEE	TE FLANDRE Territoire d'Energie FLANDRE	DM n°1 2024
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

TRANSFERT DE CREDITS

DESIGNATION		DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
FONCTIONNEMENT					
Ordre	D-6815-020	Dot. aux prov. pour risques et charges de fct		50 000,00 €	
	D-023-020	Virement à la section d'investissement	50 000,00 €		
	TOTAL		50 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00 €		0,00 €	
INVESTISSEMENT					
Ordre	R-10222-020	FCTVA			50 000,00 €
	R-021-020	Virement de la section de fonctionnement		50 000,00 €	
	TOTAL		0,00 €	0,00 €	50 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00 €		0,00 €	
TOTAL GENERAL		0,00 €		0,00 €	

Adoption :

La proposition est adoptée avec :
Votants : 107
Pour : 106
Abstention : 1 (M. Franck RICHARD commune de Zegerscappel)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Michel DECOOL
Président du Territoire d'Energie Flandre

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
15:09:19 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
10:45:43 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Syndicat intercommunal à vocation multiple : TERRITOIRE D'ENERGIE
FLANDRE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20003689500015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE D'HAZEBROUCK

M. 57

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	44
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	45
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	48
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	49
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	50
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	53
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	56
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	59
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	60
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	63
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	65
A1.908 - Fonction 8 - Transports	68
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	72
A2.01 - Opérations non ventilables	74
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	75
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	81
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	82
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	83
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	86
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	89
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	92
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	93
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	94
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	97
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	99
A2.938 - Fonction 8 - Transports	102

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	106
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	107
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	111
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	112

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	116
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	117
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	118
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	120
B3.1 - Etat des provisions constituées	121
B3.2 - Etalement des provisions	122
B4 - Etat des charges transférées	156
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	157
B6 - Prêts	158
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	159
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	160
B7.3 - Etat des emprunts garantis	161
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	162
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	163
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	164
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	165
B7.8 - Autres engagements donnés	166
B7.9 - Autres engagements reçus	167
B8 - Subventions versées	170
B9 - Etat du personnel	171
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	172
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	173
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	174
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	175
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	177
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	178
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	179
D3 - Décisions en matière de taux	181
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	182
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	183
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	185
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	186
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	187

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	17,45 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	86,00 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	208,43 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	23,55 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

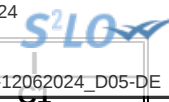
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 5 055 069,73	III + IV 3 369 159,55	B1	-1 685 910,18
Investissement	I 5 055 069,73	III 3 369 159,55	B2	-1 685 910,18
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-1 685 910,18
Investissement	A2 + B2	-1 685 910,18
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 5 055 069,73
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	3 960,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	239 800,98
21	Immobilisations corporelles (3)	325 878,38
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 945 000,67
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	1 540 429,70
4581502	ACTEE II PORTAGE SE 60	100 802,71
4581503	ACTEE II PORTAGE FDE 80	335 524,73
4581601	ACTEE II PEUPLIER SEQUOIA3 ACTEE	2 079,37
458177	ACTEE II OP MAITRISE OEUVRE - CAPTEURS CO2 COMMUNES - SEQUOIA 1	235 763,27
458188	RESEAUX HAZEBROUCK	496 707,60
458189	AIDE SUITE CONVENTION GRDF SIECF FIOUL GAZ	3 485,00
458191	RESEAUX CCFI	15 992,52
458193	TERRAINS SPORTS COMMUNES	122 517,50
458194	LUM ACTE REVERST SIDEC SE60 VILLE HAZEBROUCK	115 057,00
458196	SCHEM'ACTEE PORTAGE HAZEBROUCK	80 000,00
458197	EFF'ACTE	32 500,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 369 159,55
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 311 789,94
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	1 057 369,61
4582502	ACTEE II PORTAGE SE 60	24 541,44
4582503	ACTEE II PORTAGE FDE 80	32 600,35
4582601	ACTEE II PEUPLIER SEQUOIA3 ACTEE	92 453,20
458277	ACTEE II OP MAITRISE OEUVRE - CAPTEURS CO2 COMMUNES - SEQUOIA 1	45 000,00
458288	RESEAUX HAZEBROUCK	496 707,60
458291	RESEAUX CCFI	15 992,52
458293	TERRAINS SPORTS COMMUNES	122 517,50
458294	LUM ACTE REVERST SIDEC SE60 VILLE HAZEBROUCK	115 057,00
458296	SCHEM'ACTEE PORTAGE HAZEBROUCK	80 000,00
458297	EFF'ACTE	32 500,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

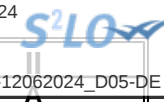
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		0,00	0,00
TOTAL DU BUDGET (5)		0,00	0,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

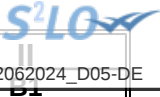
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
---------------	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	77 860,00	0,00	0,00	0,00	77 860,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	547 800,98	0,00	0,00	0,00	547 800,98
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 227 309,17	0,00	0,00	0,00	1 227 309,17
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	8 345 000,67	0,00	0,00	0,00	8 345 000,67
Total des dépenses d'équipement		10 197 970,82	0,00	0,00	0,00	10 197 970,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	730 000,00	0,00	0,00	0,00	730 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	37 000,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses financières		768 000,00	0,00	0,00	0,00	768 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	6 285 429,70	0,00	0,00	0,00	6 285 429,70
Total des dépenses réelles d'investissement		17 251 400,52	0,00	0,00	0,00	17 251 400,52

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		500 000,00		0,00	0,00	500 000,00

TOTAL	17 751 400,52	0,00	0,00	0,00	17 751 400,52
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	56 385,35
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 807 785,87
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	4 577 582,53	0,00	0,00	0,00	4 577 582,53
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	2 257 872,00	0,00	0,00	0,00	2 257 872,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 835 454,53	0,00	0,00	0,00	6 835 454,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	400 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	450 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 742 295,53	0,00	0,00	0,00	1 742 295,53
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	570 541,79	0,00	0,00	0,00	570 541,79
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	7 656,00	0,00	0,00	0,00	7 656,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 720 493,32	0,00	50 000,00	50 000,00	2 770 493,32
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	5 802 369,61	0,00	0,00	0,00	5 802 369,61
Total des recettes réelles d'investissement		15 358 317,46	0,00	50 000,00	50 000,00	15 408 317,46

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	949 468,41		-50 000,00	-50 000,00	899 468,41
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 500 000,00		0,00	0,00	1 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 449 468,41		-50 000,00	-50 000,00	2 399 468,41

TOTAL	17 807 785,87	0,00	0,00	0,00	17 807 785,87
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 807 785,87
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 899 468,41

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	850 000,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 020 000,00	0,00	0,00	0,00	1 020 000,00
014	Atténuations de produits	3 653 010,00	0,00	0,00	0,00	3 653 010,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	147 000,00	0,00	0,00	0,00	147 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 670 010,00	0,00	0,00	0,00	5 670 010,00
66	Charges financières	105 000,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
67	Charges spécifiques (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 795 010,00	0,00	50 000,00	50 000,00	5 845 010,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	949 468,41		-50 000,00	-50 000,00	899 468,41
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 500 000,00		0,00	0,00	1 500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 449 468,41		-50 000,00	-50 000,00	2 399 468,41

TOTAL	8 244 478,41	0,00	0,00	0,00	8 244 478,41
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 244 478,41
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	277 000,00	0,00	0,00	0,00	277 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 176 759,00	0,00	0,00	0,00	6 176 759,00
74	Dotations et participations (4)	629 693,00	0,00	0,00	0,00	629 693,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	420 000,00	0,00	0,00	0,00	420 000,00
Total des recettes de gestion courante		7 623 452,00	0,00	0,00	0,00	7 623 452,00
76	Produits financiers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
77	Produits spécifiques (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 645 452,00	0,00	0,00	0,00	7 645 452,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		500 000,00		0,00	0,00	500 000,00

TOTAL	8 145 452,00	0,00	0,00	0,00	8 145 452,00
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	99 026,41
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 244 478,41
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	1 899 468,41
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	50 000,00	0,00	50 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-50 000,00	-50 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		50 000,00	-50 000,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	50 000,00	0,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		-50 000,00	-50 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		50 000,00	-50 000,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		17 751 400,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	77 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	547 800,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 227 309,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 345 000,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 197 970,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	730 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		768 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	6 285 429,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		17 251 400,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		16 065 490,34	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 577 582,53	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 257 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 835 454,53	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	400 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	570 541,79	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 656,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		978 197,79	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00



Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	5 802 369,61	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		13 616 021,93	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	949 468,41		-50 000,00	-50 000,00	-50 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 500 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 449 468,41		-50 000,00	-50 000,00	-50 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées	0,00
--	------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		17 751 400,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	77 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	33 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	8 460,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	33 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	547 800,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	300 540,98	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	247 260,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 227 309,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	105 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	619 704,92	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	461 104,25	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 345 000,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	8 345 000,67	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 197 970,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP		
			I			II			III = I + II
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	730 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	730 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	37 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		768 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	6 285 429,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581102	TRAVAUX MONT NOIR DEPARTEMENT	500 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581103	ETUDE RCU CCFL	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581104	ADDITION DECHETERIE SMICTOM HAZEBROUCK	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581303	AIDE SUITE CONVENTION GRDF	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581502	ACTEE II PORTAGE SE 60	100 802,71	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581503	ACTEE II PORTAGE FDE 80	335 524,73	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581601	ACTEE II PEUPLIER SEQUOIA3 ACTEE	2 079,37	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458177	ACTEE II OP MAITRISE OEUVRE - CAPTEURS CO2 COMMUNES - SEQUOIA 1	735 763,27	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458179	CEE COMMUNES	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458187	RESEAUX CCFI 2022	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458188	RESEAUX HAZEBROUCK	996 707,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458189	AIDE SUITE CONVENTION GRDF SIECF FIOUL GAZ	13 485,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458191	RESEAUX CCFI	215 992,52	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458192	RESEAUX CCFL	110 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 21/06/2024

024 **S²LO** 

	hours at	vote)
		III = I + II

- Page 27

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

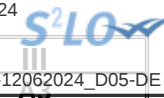
(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		16 065 490,34	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 577 582,53	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 035 761,10	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	396 241,30	0,00	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	2 287 093,14	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	573 486,99	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	2 257 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 257 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 835 454,53	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	400 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
10222	FCTVA	400 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	570 541,79	0,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	570 541,79	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 656,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276341	Créance Communes membres du GFP	7 656,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		978 197,79	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	5 802 369,61	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		13 616 021,93	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	949 468,41		-50 000,00	-50 000,00	-50 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 500 000,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	30 000,00		0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	100 000,00		0,00	0,00	0,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	2 000,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II		III = I + II
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	187 000,00		0,00	0,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	60 000,00		0,00	0,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	40 000,00		0,00	0,00		0,00
281534	Réseaux d'électrification	50 000,00		0,00	0,00		0,00
281538	Autres réseaux	860 000,00		0,00	0,00		0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00		0,00	0,00		0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	70 000,00		0,00	0,00		0,00
281828	Autres matériels de transport	30 000,00		0,00	0,00		0,00
281838	Autre matériel informatique	30 000,00		0,00	0,00		0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00		0,00	0,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	20 000,00		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		2 449 468,41		-50 000,00	-50 000,00		-50 000,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		8 244 478,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (4)	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 020 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	3 653 010,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	147 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 670 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	105 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		125 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles		5 795 010,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
023	Virement à la section d'investissement	949 468,41			-50 000,00	-50 000,00		-50 000,00	-50 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 449 468,41			-50 000,00	-50 000,00		-50 000,00	-50 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le



ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		8 145 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	277 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 176 759,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	629 693,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 623 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 645 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	500 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		500 000,00		0,00	0,00	0,00

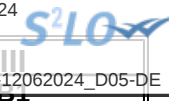
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

0,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 244 478,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (5)	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	115 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	5 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	9 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	3 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	455 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	39 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	48 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	53 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	9 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6261	Frais d'affranchissement	1 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	1 020 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	340 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	9 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	220 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	84 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	25 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	23 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	90 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	120 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	3 653 010,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	3 653 010,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	147 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	111 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	6 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	16 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 670 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	105 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	90 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		125 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles		5 795 010,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
023	Virement à la section d'investissement	949 468,41			-50 000,00	-50 000,00		-50 000,00	-50 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 449 468,41			-50 000,00	-50 000,00		-50 000,00	-50 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice

0,00

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	15 000,00

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le



ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

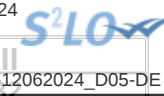
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 145 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6095	RRR obtenus sur matériel, équipt, travx	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	277 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	237 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 176 759,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	2 901 759,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	3 270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	629 693,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	539 693,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 623 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 645 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	500 000,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Voté	Publié	Assemblée	Total
			I			II		III = I + II
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	500 000,00		0,00		0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00		0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		500 000,00		0,00		0,00		0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	4 039 712,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	126 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	3 835 212,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	4 390 693,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	588 541,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	3 352 151,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		5 291 448,50	0,00	7 920 239,94	0,00		17 251 400,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	730 000,00	0,00		730 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	37 860,00	0,00		77 860,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	547 800,98	0,00		547 800,98
21	Immobilisations corporelles	619 704,92	0,00	481 104,25	0,00		1 227 309,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 441 593,48	0,00	5 903 407,19	0,00		8 345 000,67
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		37 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	2 230 150,10	0,00	220 067,52	0,00		6 285 429,70
RECETTES		4 956 066,17	0,00	6 061 557,51	0,00		15 408 317,46
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 742 295,53	0,00		2 192 295,53
13	Subventions d'investissement	1 725 916,07	0,00	2 833 666,46	0,00		5 148 124,32
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	0,00	1 257 872,00	0,00		2 257 872,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	7 656,00	0,00		7 656,00
45	Opérations pour compte de tiers	2 230 150,10	0,00	220 067,52	0,00		5 802 369,61



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		4 039 712,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	21 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	3 835 212,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		4 390 693,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	308 541,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	3 352 151,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)		Libellé	03						
			Conseils						
			031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
						Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 039 712,08
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 835 212,08
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 390 693,78
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 541,79
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 352 151,99

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le


ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE
A1.900-5

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le


ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE
A1.901

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES											
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE											IV A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									IV A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le


ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE
A1.905

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le


ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE
A1.904

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							
							IV
							A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42						
		Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le


ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE
A1.904-4

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	5 291 448,50	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	619 704,92	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	2 441 593,48	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	2 230 150,10	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	4 956 066,17	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	1 214 529,08	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	281 386,99	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	2 230 150,10	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 291 448,50
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	619 704,92
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 441 593,48
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 230 150,10
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 956 066,17
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 214 529,08
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 386,99
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 230 150,10

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	7 920 239,94	0,00	0,00	0,00	7 920 239,94
164	Emprunts auprès des ét s financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	730 000,00	0,00	0,00	0,00	730 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	33 900,00	0,00	0,00	0,00	33 900,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	3 960,00	0,00	0,00	0,00	3 960,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	547 800,98	0,00	0,00	0,00	547 800,98
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	481 104,25	0,00	0,00	0,00	481 104,25
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	5 903 407,19	0,00	0,00	0,00	5 903 407,19
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	220 067,52	0,00	0,00	0,00	220 067,52
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	6 061 557,51	0,00	0,00	0,00	6 061 557,51
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	1 742 295,53	0,00	0,00	0,00	1 742 295,53
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	2 224 566,46	0,00	0,00	0,00	2 224 566,46
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	292 100,00	0,00	0,00	0,00	292 100,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
164	Emprunts auprès des ét s financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 257 872,00	0,00	0,00	0,00	1 257 872,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	7 656,00	0,00	0,00	0,00	7 656,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	220 067,52	0,00	0,00	0,00	220 067,52

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le


ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE
A1.908

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

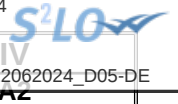
(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									IV A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	5 265 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	375 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 020 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	3 653 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	147 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	3 718 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	2 906 759,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	589 693,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	474 600,00	0,00	105 000,00	0,00		5 845 010,00
011	Charges à caractère général	0,00	474 600,00	0,00	0,00	0,00		850 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 020 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 653 010,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		147 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00		105 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
RECETTES		0,00	120 000,00	0,00	3 807 000,00	0,00		7 645 452,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		120 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	10 000,00	0,00	267 000,00	0,00		277 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	3 270 000,00	0,00		6 176 759,00
74	Dotations et participations	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00		629 693,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	70 000,00	0,00	270 000,00	0,00		420 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02							
		Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		5 259 410,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	138 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	47 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	9 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	54 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	7 700,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	9 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	20 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	701 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	274 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	136 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	3 653 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 718 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 906 759,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	539 693,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
768	Autres produits financiers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le



ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03						
		Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le



ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils					Publié le ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-D	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
768	Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		Coop.décent.act° interrég.,eur.,intern.					
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 265 410,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 700,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 400,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 400,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 700,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 100,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	701 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 500,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 653 010,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 718 452,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 906 759,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	539 693,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
768	Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE



Article / compte nature (1)	Libellé	04				048	TOTAL DU CHAPITRE
		041	042	043	044		
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le


ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE
AZ.950-5

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le


ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE
AZ.951

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES												IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE												A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A2.932	

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres services périscolaires et annexes						
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le


IV
ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE
AZ.955

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le



ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le


ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE
AZ.954

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42					TOTAL DU CHAPITRE	
		Action sociale			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		423 Personnes âgées						
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE


IV
AZ.934-3

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le


ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE
AZ.934-4

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	474 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	455 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE								A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions			
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	474 600,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le


ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE
AZ.956

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63			
					Actions sectorielles			
					631		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					Agriculture, pêche et agro-alimentaire			
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE							A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									IV A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	3 807 000,00	0,00	0,00	0,00	3 807 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	237 000,00	0,00	0,00	0,00	237 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	3 270 000,00	0,00	0,00	0,00	3 270 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le


IV
ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE
AZ.958

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE									IV A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE


IV
DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

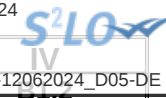
B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 624 616,90									
1641 Emprunts en euros (total)					5 624 616,90									
10001980731	Ste CREDIT AGRICOLE	09/07/2021		26/10/2021	750 000,00	F		0,330	0,333		T	X Echéance constante		A-1
7522544	SA CAISSE D'EPARGNE	08/04/2009		25/04/2010	167 000,00	F		4,310	4,541		A	X Echéance constante		A-1
7604529	SA CAISSE D'EPARGNE	06/09/2009		25/03/2010	300 000,00	F		3,580	3,955		A	X Echéance constante		A-1
7851879	SA CAISSE D'EPARGNE	20/12/2010		30/06/2011	105 000,00	F		3,480	3,487		A	X Echéance constante		A-1
8167572	SA CAISSE D'EPARGNE	01/11/2020		25/07/2021	56 616,90	F		5,500	7,576		A	X Echéance constante		A-1
8247893	SA CAISSE D'EPARGNE	15/10/2012		25/01/2013	250 000,00	F		4,800	4,992		T	X Echéance constante		A-1
99149085030	Ste CREDIT AGRICOLE	18/07/2012		01/10/2013	100 000,00	F		5,570	5,583		A	X Echéance constante		A-1
99149464626	Ste CREDIT AGRICOLE	22/11/2012		08/03/2013	446 000,00	F		4,710	4,793		T	X Echéance constante		A-1
MON530692EUR (AVANT MON528097EUR)	SA CAFFIL	02/08/2019		01/10/2020	500 000,00	F		0,310	0,311		A	X Echéance constante		A-1
MON534868EUR	SA CAFFIL	20/11/2020		01/04/2021	950 000,00	F		0,330	0,333		T	X Echéance constante		A-1
MON546565EUR (AVANT MON545772EUR)	SA CAFFIL	29/09/2023		01/02/2024	2 000 000,00	F		4,080	4,168		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-D	dicité des rembour- sements (6)	Promi d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					5 624 616,90										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 145 123,73					947 949,79	87 229,31	0,00	12 618,07
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 145 123,73					947 949,79	87 229,31	0,00	12 618,07
10001980731		0,00	A-1	414 030,37	2,08	F		0,333	150 122,10	1 180,66	0,00	157,24
7522544		0,00	A-1	14 713,42	0,00	F		4,541	14 713,42	634,14	0,00	0,00
7604529		0,00	A-1	25 182,69	0,00	F		3,955	25 182,69	1 004,86	0,00	0,00
7851879		0,00	A-1	17 008,35	1,00	F		3,487	8 358,70	591,89	0,00	151,31
8167572		0,00	A-1	34 920,26	3,08	F		7,576	8 041,95	1 920,61	0,00	640,60
8247893		0,00	A-1	26 721,05	0,33	F		4,992	26 721,05	806,51	0,00	0,00
99149085030		0,00	A-1	35 026,32	3,33	F		5,583	8 057,99	1 950,97	0,00	375,54
99149464626		0,00	A-1	47 461,73	0,50	F		4,793	47 461,73	1 405,33	0,00	0,00
MON530692EUR (AVANT MON528097EUR)		0,00	A-1	100 620,00	0,33	F		0,311	100 620,00	311,92	0,00	0,00
MON534868EUR		0,00	A-1	429 439,54	1,58	F		0,333	190 468,56	1 181,60	0,00	197,15
MON546565EUR (AVANT MON545772EUR)		0,00	A-1	2 000 000,00	4,42	F		4,168	368 201,60	76 240,82	0,00	11 096,23
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 145 123,73					947 949,79	87 229,31	0,00	12 618,07

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

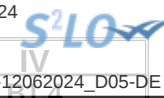
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



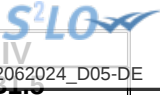
IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 145 123,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
- (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
- (3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
- (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES								IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE


IV
S2LO

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV
DE

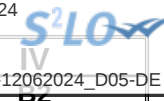
IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

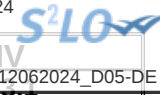


IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		16-09-2013
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	16/09/2013
L	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	15	16/09/2013
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	16/09/2013
L	2182 Matériel de transport	5	16/09/2013
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	16/09/2013
L	2184 Mobilier	5	16/09/2013
L	2188 Autres immobilisations corporelles	15	16/09/2013



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	50 000,00		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	50 000,00		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
SUITE RECOURS TRIBUNAL ADMIN LILLE 2404706-2 AVEC EDF	50 000,00	12/06/2024	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	50 000,00		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

de l'exercice

reprises

SOLDE

SLOW

ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	Montant des provisions constituées au 01/01/N E = C - D
TOTAL PROVISIONS	50 000,00		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



IV

DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : RESEAUX Cappelle Brouck		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	6 784,78	0,00	0,00	0,00	
458101 Dépenses nouvelles (5)	6 784,78	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	6 784,78	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : RESEAUX Oost Cappel		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	22 096,26	0,00	0,00	0,00	
458102 Dépenses nouvelles (5)	22 096,26	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	22 096,26	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45803		Intitulé de l'opération : RESEAUX St Momelin		Date de la délibération :	
----------------------	--	--	--	---------------------------	--

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)		
--	---	-------------	--	--

DEPENSES (a)	28 235,50	0,00	0,00	0,00
458103 Dépenses nouvelles (5)	28 235,50	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	28 235,50	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45804	Intitulé de l'opération : RESEAUX Renescure		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	38 511,61	0,00	0,00	0,00
458104 Dépenses nouvelles (5)	38 511,61	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	38 511,61	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	38 511,61	0,00	0,00	0,00
458204 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	38 511,61	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	38 511,61	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45805	Intitulé de l'opération : RESEAUX Ledringhem		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	25 933,61	0,00	0,00	0,00
458105 Dépenses nouvelles (5)	25 933,61	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	25 933,61	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	25 933,61	0,00	0,00	0,00
458205 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	25 933,61	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	25 933,61	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45806	Intitulé de l'opération : RESEAUX Hardifort			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	27 615,23	0,00	0,00	0,00
458106 Dépenses nouvelles (5)	27 615,23	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	27 615,23	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	27 615,23	0,00	0,00	0,00
458206 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	27 615,23	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	27 615,23	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45807	Intitulé de l'opération : RESEAUX Le Douliou			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	24 270,71	0,00	0,00	0,00
458107 Dépenses nouvelles (5)	24 270,71	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45807		Intitulé de l'opération : RESEAUX Le Doulieu		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	24 270,71	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	24 270,71	0,00	0,00	0,00
458207 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	24 270,71	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	24 270,71	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45808		Intitulé de l'opération : RESEAUX Eringhem			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	9 902,24	0,00	0,00	0,00	
458108 Dépenses nouvelles (5)	9 902,24	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	9 902,24	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	9 902,24	0,00	0,00	0,00	
458208 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	9 902,24	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	9 902,24	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45809		Intitulé de l'opération : RESEAUX Thiennes			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	55 794,08	0,00	0,00	0,00	
458109 Dépenses nouvelles (5)	55 794,08	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45809	Intitulé de l'opération : RESEAUX Thiennes			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	55 794,08	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	55 794,08	0,00	0,00	0,00
458209 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	55 794,08	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	55 794,08	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45810	Intitulé de l'opération : RESEAUX Hondegheem			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	2 706,74	0,00	0,00	0,00
458110 Dépenses nouvelles (5)	2 706,74	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	2 706,74	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	2 706,74	0,00	0,00	0,00
458210 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 706,74	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 706,74	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458100	Intitulé de l'opération : AIDE SUITE CONVENTION GRDF SIECF			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458100	Intitulé de l'opération : AIDE SUITE CONVENTION GRDF SIECF			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 200,00	0,00	0,00	0,00
4582100 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 200,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 200,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4581001	Intitulé de l'opération : AIDE SUITE CONVENTION GRDF SIECF			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	1 200,00	0,00	0,00	0,00
45811001 Dépenses nouvelles (5)	1 200,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 200,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
45821001 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458101	Intitulé de l'opération : RESEAUX HONDEGHEM			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	600,00	0,00	0,00	0,00
4581101 Dépenses nouvelles (5)	600,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	600,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458101	Intitulé de l'opération : RESEAUX HONDEGHEM			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	600,00	0,00	0,00	0,00
4582101 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	600,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	600,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45811	Intitulé de l'opération : RESEAUX Bierne			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	30 676,29	0,00	0,00	0,00	
458111 Dépenses nouvelles (5)	30 676,29	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	30 676,29	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	30 676,29	0,00	0,00	0,00	
458211 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	24 541,03	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	6 135,26	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	30 676,29	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45812	Intitulé de l'opération : RESEAUX Merckeghem			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	50 830,58	0,00	0,00	0,00	
458112 Dépenses nouvelles (5)	50 830,58	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	50 830,58	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	50 830,58	0,00	0,00	0,00	
458212 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	50 830,58	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45812	Intitulé de l'opération : RESEAUX Merckeghem			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	50 830,58	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45813	Intitulé de l'opération : RESEAUX Nieppe			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	106 802,57	0,00	0,00	0,00
458113 Dépenses nouvelles (5)	106 802,57	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	106 802,57	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	106 802,57	0,00	0,00	0,00
458213 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	106 802,57	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	106 802,57	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45814	Intitulé de l'opération : RESEAUX St Sylvestre Cappel			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	25 383,51	0,00	0,00	0,00
458114 Dépenses nouvelles (5)	25 383,51	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	25 383,51	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 578,23	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45814	Intitulé de l'opération : RESEAUX St Sylvestre Cappel			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
458114 Annulations sur recettes (d) (6)	1 578,23	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201	Intitulé de l'opération : AIDE SUITE CONVENTION GRDF SIECF 2017			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 800,00	0,00	0,00	0,00	
4581201 (5)	1 200,00	0,00	0,00	0,00	
4581201 Dépenses nouvelles (5)	600,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	1 800,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	1 800,00	0,00	0,00	0,00	
4582201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 800,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	1 800,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458202	Intitulé de l'opération : AIDE SUITE CONVENTION GRDF SIECF 2018			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	600,00	0,00	0,00	0,00	
4581202 Dépenses nouvelles (5)	600,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	600,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	600,00	0,00	0,00	0,00	
4582202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	600,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458202	Intitulé de l'opération : AIDE SUITE CONVENTION GRDF SIECF 2018			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	600,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203	Intitulé de l'opération : AIDE SUITE CONVENTION GRDF SIECF 2019			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	2 400,00	0,00	0,00	0,00
4581203 Dépenses nouvelles (5)	2 400,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 400,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	2 400,00	0,00	0,00	0,00
4582203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 400,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 400,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45822	Intitulé de l'opération : RESEAUX Hondeghe Phase2			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	23 353,83	0,00	0,00	0,00
458122 Dépenses nouvelles (5)	23 353,83	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	23 353,83	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	23 353,83	0,00	0,00	0,00
458222 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	23 353,83	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45822	Intitulé de l'opération : RESEAUX Hondeghe Phase2			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	23 353,83	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45823	Intitulé de l'opération : RESEAUX Hondeghe Phase3			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	20 767,81	0,00	0,00	0,00
458123 Dépenses nouvelles (5)	20 767,81	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	20 767,81	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	20 767,81	0,00	0,00	0,00
458223 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	20 767,81	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	20 767,81	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45824	Intitulé de l'opération : RESEAUX St Sylvestre Cappel Phase3			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	56 695,85	0,00	0,00	0,00
458124 Dépenses nouvelles (5)	56 695,85	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	56 695,85	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45824	Intitulé de l'opération : RESEAUX St Sylvestre Cappel Phase3			Nouveaux crédits votés
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)		
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45825	Intitulé de l'opération : RESEAUX Hardifort La Trompe			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	44 342,59	0,00	0,00	0,00
458125 Dépenses nouvelles (5)	44 342,59	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	44 342,59	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	44 342,59	0,00	0,00	0,00
458225 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	44 342,59	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	44 342,59	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45826	Intitulé de l'opération : RESEAUX Rubrouck			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	40 475,65	0,00	0,00	0,00
458126 Dépenses nouvelles (5)	40 475,65	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	40 475,65	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	40 475,65	0,00	0,00	0,00
458226 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	40 475,65	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	40 475,65	0,00	0,00	0,00

SLO

N° opération : 458301	Intitulé de l'opération : AIDE CEE REVERSEE AUX COMMUNES			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	

DEPENSES (a)	470 438,46	0,00	0,00	0,00
4581301 (5)	38 523,31	0,00	0,00	0,00
4581301 Dépenses nouvelles (5)	431 915,15	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	470 438,46	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	470 438,46	0,00	0,00	0,00
4582301 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	470 438,46	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	470 438,46	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458303	Intitulé de l'opération : AIDE SUITE CONVENTION GRDF			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	9 247,00	0,00	0,00	0,00	
4581303 Dépenses nouvelles (5)	9 247,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	9 247,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	9 247,00	0,00	0,00	0,00	
4582303 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	8 868,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	379,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	9 247,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45831	Intitulé de l'opération : RESEAUX Merris			Date de la délibération :	
----------------------	--	--	--	---------------------------	--



DEPENSES (a)	1 433,70	0,00	0,00	0,00
458131 Dépenses nouvelles (5)	1 433,70	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 433,70	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45833		Intitulé de l'opération : RESEAUX Wemaers Cappel/Zermezele		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	43 492,86	0,00	0,00	0,00	
458133 Dépenses nouvelles (5)	43 492,86	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	43 492,86	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	43 492,86	0,00	0,00	0,00	
458233 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	43 492,86	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	43 492,86	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45834		Intitulé de l'opération : RESEAUX Steenvoorde Phase2		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	5 855,56	0,00	0,00	0,00	
458134 Dépenses nouvelles (5)	5 855,56	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45834		Intitulé de l'opération : RESEAUX Steenvoorde Phase2		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	5 855,56	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	5 855,56	0,00	0,00	0,00
458234 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 855,56	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	5 855,56	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45835		Intitulé de l'opération : RESEAUX CCHF		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	75 341,03	0,00	0,00	0,00	
458135 Dépenses nouvelles (5)	75 341,03	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	75 341,03	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	75 341,03	0,00	0,00	0,00	
458235 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	75 341,03	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	75 341,03	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45836		Intitulé de l'opération : RESEAUX CCFI		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	355 614,60	0,00	0,00	0,00	
458136 Dépenses nouvelles (5)	355 614,60	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45836	Intitulé de l'opération : RESEAUX CCFI			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	355 614,60	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	355 614,60	0,00	0,00	0,00
458236 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	355 614,60	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	355 614,60	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45837	Intitulé de l'opération : RESEAUX BOLLEZEELE - ROUTE MERCKEGHEM			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	48 088,01	0,00	0,00	0,00
458137 Dépenses nouvelles (5)	48 088,01	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	48 088,01	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	48 088,01	0,00	0,00	0,00
458237 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	48 088,01	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	48 088,01	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45838	Intitulé de l'opération : RESEAUX WEST CAPPEL - RUE DU RATTEKOT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	31 668,49	0,00	0,00	0,00
458138 Dépenses nouvelles (5)	31 668,49	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45838		Intitulé de l'opération : RESEAUX WEST CAPPEL - RUE DU RATTEKOT		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	31 668,49	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	31 668,49	0,00	0,00	0,00
458238 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	31 668,49	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	31 668,49	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45839		Intitulé de l'opération : RESEAUX WATTEN - RUES ST ANTOINE ET DE LA MONTAGNE		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	18 734,15	0,00	0,00	0,00
458139 Dépenses nouvelles (5)	18 734,15	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	18 734,15	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	18 734,15	0,00	0,00	0,00
458239 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	18 734,15	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	18 734,15	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458401		Intitulé de l'opération : ACTEE		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	90 705,00	0,00	0,00	0,00
4581401 Dépenses nouvelles (5)	90 705,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458401	Intitulé de l'opération : ACTEE			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a – c)	90 705,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	18 896,92	0,00	0,00	0,00
4582401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	18 231,29	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	665,63	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	18 896,92	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458402	Intitulé de l'opération : ACTEE PORTAGE SE 60			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	290 973,84	0,00	0,00	0,00
4581402 Dépenses nouvelles (5)	290 973,84	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	290 973,84	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	290 973,84	0,00	0,00	0,00
4582402 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	290 973,84	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	290 973,84	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458403	Intitulé de l'opération : ACTEE PORTAGE FDE 80			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	194 963,33	0,00	0,00	0,00
4581403 Dépenses nouvelles (5)	194 963,33	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	194 963,33	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458403		Intitulé de l'opération : ACTEE PORTAGE FDE 80		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	194 963,33	0,00	0,00	0,00
4582403 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	194 963,33	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	194 963,33	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45842		Intitulé de l'opération : RESEAUX CROCHTE - RUE DU COLLEGE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 727,18	0,00	0,00	0,00	
458142 Dépenses nouvelles (5)	3 727,18	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	3 727,18	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	3 727,18	0,00	0,00	0,00	
458242 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 727,18	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 727,18	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45844		Intitulé de l'opération : RESEAUX NEUF BERQUIN - RUE CHARLES CAPELLE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	6 487,30	0,00	0,00	0,00	
458144 Dépenses nouvelles (5)	6 487,30	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	6 487,30	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	6 487,30	0,00	0,00	0,00	
458244 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	6 487,30	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45844	Intitulé de l'opération : RESEAUX NEUF BERQUIN - RUE CHARLES CAPELLE			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	6 487,30	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45845	Intitulé de l'opération : RESEAUX KILLEM - RUE DE LA BRASSERIE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	21 507,89	0,00	0,00	0,00
458145 Dépenses nouvelles (5)	21 507,89	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	21 507,89	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45846	Intitulé de l'opération : RESEAUX ESQUELBECQ - RUE DU STADE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	28 895,68	0,00	0,00	0,00
458146 Dépenses nouvelles (5)	28 895,68	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	28 895,68	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45846		Intitulé de l'opération : RESEAUX ESQUELBECQ - RUE DU STADE		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458501		Intitulé de l'opération : ACTEE II		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	173 340,60	0,00	0,00	0,00	
4581501 Dépenses nouvelles (5)	173 340,60	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	173 340,60	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	36 112,69	0,00	0,00	0,00	
4582501 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	36 112,69	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	36 112,69	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458502		Intitulé de l'opération : ACTEE II PORTAGE SE 60		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	92 797,31	0,00	0,00	0,00	
4581502 Dépenses nouvelles (5)	92 797,31	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	92 797,31	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	169 058,58	0,00	0,00	0,00	
4582502 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	169 058,58	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458502	Intitulé de l'opération : ACTEE II PORTAGE SE 60			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	169 058,58	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458503	Intitulé de l'opération : ACTEE II PORTAGE FDE 80			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	99 732,85	0,00	0,00	0,00
4581503 Dépenses nouvelles (5)	99 732,85	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	99 732,85	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	402 657,23	0,00	0,00	0,00
4582503 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	402 657,23	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	402 657,23	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45851	Intitulé de l'opération : RESEAUX Bambecque			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	47 941,21	0,00	0,00	0,00
458151 Dépenses nouvelles (5)	47 941,21	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	47 941,21	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45851	Intitulé de l'opération : RESEAUX Bambecque			Nouveaux crédits votés
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)		
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45852	Intitulé de l'opération : RESEAUX Cassel			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	28 848,00	0,00	0,00	0,00	
458152 (5)	28 056,00	0,00	0,00	0,00	
458152 Dépenses nouvelles (5)	792,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	28 848,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	792,00	0,00	0,00	0,00	
458252 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	792,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	792,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45854	Intitulé de l'opération : RESEAUX Eringhem			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	23 575,86	0,00	0,00	0,00	
458154 Dépenses nouvelles (5)	23 575,86	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	23 575,86	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	23 575,86	0,00	0,00	0,00	
458254 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	23 575,86	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	23 575,86	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45857		Intitulé de l'opération : RESEAUX Hoymille		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	68 365,00	0,00	0,00	0,00
458157 Dépenses nouvelles (5)	68 365,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	68 365,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	68 365,00	0,00	0,00	0,00
458257 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	68 365,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	68 365,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45858		Intitulé de l'opération : RESEAUX Meteren		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	47 931,62	0,00	0,00	0,00
458158 Dépenses nouvelles (5)	47 931,62	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	47 931,62	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	47 931,62	0,00	0,00	0,00
458258 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	47 931,62	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	47 931,62	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45859		Intitulé de l'opération : RESEAUX Noordpeene		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	49 111,16	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45859		Intitulé de l'opération : RESEAUX Noordpeene		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
458159 Dépenses nouvelles (5)	49 111,16	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	49 111,16	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	49 111,16	0,00	0,00	0,00
458259 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	49 111,16	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	49 111,16	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458601		Intitulé de l'opération : ACTEE II PEUPLIER SEQUOIA3 ACTEE		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	67 505,69	0,00	0,00	0,00
4581601 Dépenses nouvelles (5)	67 505,69	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	67 505,69	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	14 063,70	0,00	0,00	0,00
4582601 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	14 063,70	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	14 063,70	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45861		Intitulé de l'opération : RESEAUX Oxelaere		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	18 732,96	0,00	0,00	0,00
458161 Dépenses nouvelles (5)	18 732,96	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45861		Intitulé de l'opération : RESEAUX Oxelaere		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	18 732,96	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45862		Intitulé de l'opération : RESEAUX Rexpoede		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	46 471,96	0,00	0,00	0,00
458162 Dépenses nouvelles (5)	46 471,96	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	46 471,96	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	46 471,96	0,00	0,00	0,00
458262 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	46 471,96	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	46 471,96	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45866		Intitulé de l'opération : RESEAUX CCFI Pole Gare de Renescure		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	35 406,54	0,00	0,00	0,00
458166 (5)	1 294,85	0,00	0,00	0,00
458166 Dépenses nouvelles (5)	34 111,69	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45866	Intitulé de l'opération : RESEAUX CCFI Pole Gare de Renescure			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	35 406,54	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	30 889,74	0,00	0,00	0,00
458266 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	30 889,74	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	30 889,74	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45869	Intitulé de l'opération : RESEAUX CCFI BAILLEUL ZAC			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	23 348,48	0,00	0,00	0,00
458169 Dépenses nouvelles (5)	23 348,48	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	23 348,48	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	19 731,88	0,00	0,00	0,00
458269 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	19 731,88	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	19 731,88	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45872	Intitulé de l'opération : RESEAUX IRVE CCFI SIEGE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	4 749,03	0,00	0,00	0,00
458172 Dépenses nouvelles (5)	4 749,03	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45872		Intitulé de l'opération : RESEAUX IRVE CCFI SIEGE		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 749,03	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	4 749,03	0,00	0,00	0,00
458272 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 749,03	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 749,03	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45877		Intitulé de l'opération : ACTEE II OP MAITRISE OEUVRE - CAPTEURS CO2 COMMUNES - SEQUOIA 1		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	46 957,89	0,00	0,00	0,00
458177 (5)	42 778,11	0,00	0,00	0,00
458177 Dépenses nouvelles (5)	4 179,78	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	46 957,89	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	282 721,15	0,00	0,00	0,00
458277 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	282 721,15	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	282 721,15	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45878		Intitulé de l'opération : EP SMICTOM		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	64 525,90	0,00	0,00	0,00
458178 Dépenses nouvelles (5)	64 525,90	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45878		Intitulé de l'opération : EP SMICTOM		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a – c)	64 525,90	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	64 525,90	0,00	0,00	0,00
458278 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	64 525,90	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	64 525,90	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45879		Intitulé de l'opération : CEE COMMUNES		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	4 001,72	0,00	0,00	0,00
458179 Dépenses nouvelles (5)	4 001,72	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	4 001,72	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	4 001,72	0,00	0,00	0,00
458279 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 001,72	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 001,72	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45882		Intitulé de l'opération : RESEAUX CCHF 2021		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	82 053,00	0,00	0,00	0,00
458182 Dépenses nouvelles (5)	82 053,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	82 053,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45882		Intitulé de l'opération : RESEAUX CCHF 2021		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	82 053,00	0,00	0,00	0,00
458282 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	82 053,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	82 053,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45883		Intitulé de l'opération : RESEAUX CCFI 2021			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	78 530,40	0,00	0,00	0,00	
458183 Dépenses nouvelles (5)	78 530,40	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	78 530,40	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	78 530,40	0,00	0,00	0,00	
458283 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	78 530,40	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	78 530,40	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45885		Intitulé de l'opération : ACTEE I OP MAITRISE OEUVRE COMMUNES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	236 690,54	0,00	0,00	0,00	
458185 (5)	2 200,00	0,00	0,00	0,00	
458185 Dépenses nouvelles (5)	234 490,54	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	236 690,54	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	236 690,54	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45885	Intitulé de l'opération : ACTEE I OP MAITRISE OEUVRE COMMUNES			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
458285 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	236 690,54	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	236 690,54	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45887	Intitulé de l'opération : RESEAUX CCFI 2022			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	103 302,00	0,00	0,00	0,00	
458187 Dépenses nouvelles (5)	103 302,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	103 302,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	82 783,08	0,00	0,00	0,00	
458287 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	82 783,08	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	82 783,08	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45889	Intitulé de l'opération : AIDE SUITE CONVENTION GRDF SIECF FIOUL GAZ			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
458189 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	3 485,00	0,00	0,00	0,00	
458289 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 485,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45889		Intitulé de l'opération : AIDE SUITE CONVENTION GRDF SIECF FIOUL GAZ		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 485,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45891		Intitulé de l'opération : RESEAUX CCFI		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	49 696,86	0,00	0,00	0,00	
458191 Dépenses nouvelles (5)	49 696,86	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	49 696,86	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	49 696,86	0,00	0,00	0,00	
458291 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	49 696,86	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	49 696,86	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45893		Intitulé de l'opération : TERRAINS SPORTS COMMUNES		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	27 871,19	0,00	0,00	0,00	
458193 Dépenses nouvelles (5)	27 871,19	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	27 871,19	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	27 871,19	0,00	0,00	0,00	
458293 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	27 871,19	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

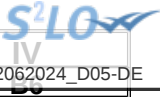
N° opération : 45893		Intitulé de l'opération : TERRAINS SPORTS COMMUNES		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	27 871,19	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45894		Intitulé de l'opération : LUM ACTE REVERST SIDEC SE60 VILLE HAZEBROUCK			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
458194 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
458294 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45898		Intitulé de l'opération : ACTEE +			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
458198 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
458298 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45898		Intitulé de l'opération : ACTEE +			Nouveaux crédits votés	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)			
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

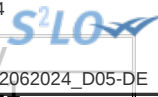


IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

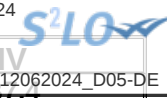
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

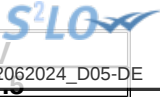
Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 645 452,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



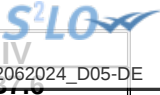
IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)

Part investissement

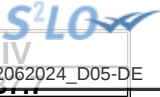
Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
-----------------	--------------------------	---------------------------	-------------------------	-----------------------

0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
------	------	------	------	------

0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
------	------	------	------	------

0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
------	------	------	------	------

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	

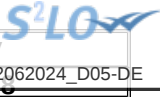
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS							
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE


IV
DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal de 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	0,00	9,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

Document communiqué sur emplois budgétaires

EN ETPT (4)

ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PO		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		20,00	0,00	20,00	13,00	0,00	13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF		ADM		0,00	A POURVU	CDD CONTRAT DE PROJET
ADJOINT ADMINISTRATIF		ADM		0,00	A POURVU	CDD RENOUV CONTRAT DE PROJET
ADJOINT TECHNIQUE		TECH		0,00	A POURVU	CDD RENOUV CONTRAT DE PROJET
APPRENTI		TECH		0,00	A POURVU	A CONTRAT APPRENTI
APPRENTI		TECH		0,00	A POURVU	A CONTRAT APPRENTI
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
05/12/2003 - Concession en métropole légal	GRDF REGION NORD OUEST	SA GRDF REGION NORD OUEST		0,00
26/06/2009 - Concession	GRDF REGION NORD OUEST	SA GRDF REGION NORD OUEST		0,00
15/11/2018 - Concession en métropole légal	ENEDIS ERDF	SA ENEDIS ERDF		0,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV

B11.1

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE


IV
D111

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES					
Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE


IV
B11.3

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE						
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 1 230 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		730 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	730 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		500 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	500 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 3 285 609,79	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		836 141,38	50 000,00	50 000,00
10222	FCTVA	400 000,00	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	428 485,38	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
276341	Créance Communes membres du GFP	7 656,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 449 468,41	-50 000,00	-50 000,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation de document	30 000,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	100 000,00	0,00	0,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	2 000,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	187 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	60 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	40 000,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	50 000,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	860 000,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	70 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	30 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	30 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	20 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE



Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions	
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	949 468,41	-50 000,00	-50 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE


IV
D1

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00
TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le



ID : 059-200036895-20240612-12062024_D05-DE

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 196

Nombre de membres présents : 99

Nombre de suffrages exprimés : 107

VOTES :

Pour : 106

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 05/06/2024

Présenté par Le Président (1),

A OXELAERE, le 12/06/2024

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical (2), réunie en session Ordinaire

A OXELAERE, le 12/06/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/06/2024, et de la publication le 21/06/2024

A Hazebrouck, le 21/06/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

59295	TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE
Code INSEE	TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

2024

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6815-020 : Dot. aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €
R-10222-020 : FCTVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

(1) y compris les restes à réaliser

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_D05
Objet :	DM1 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_D05-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB TE FLANDRE 12062024_D05 DM1 2024 SIGNE.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D05-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	568.8 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DM1 CS DU 12_06_2024 M57.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D05-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : DM1 SIMPLIFIEE CS DU 12_06_24 M57.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D05-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	47.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2024 à 10h43min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2024 à 10h44min31s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis	21 juin 2024 à 10h46min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2024 à 10h46min13s	Reçu par le MI le 2024-06-21

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024

Délibération N° 12062024 / D06- FINANCES PUBLIQUES

Reversement du FCTVA relatif aux interventions de maintenance en éclairage public dans le cadre d'un sinistre

Le 12 juin 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	ECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	ECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETTE

Territoire d'Energie Flandre | Comité Syndical du 15/02/2024 - Délibération N° 12062024/D06

M. Franck RICHARD
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire

ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 12062024 / D06- FINANCES PUBLIQUES Reversement du FCTVA relatif aux interventions de maintenance en éclairage public dans le cadre d'un sinistre

Exposé et proposition de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances :

Dans le cadre de l'automatisation du FCTVA depuis le 1^{er} janvier 2023, les dépenses de maintenance liées à des sinistres en éclairage public sont intégrées dans les sommes perçues par le TE Flandre.

Vu le titre de recettes émis à l'encontre la commune pour remboursement intégral (TTC) des sommes engagées pour les réparations,

Considérant que le FCTVA perçu sur lesdites sommes revient aux communes, il convient de reverser les montants ci-annexés par l'émission d'un mandat.

Collectivité	Montant à reverser
CŒUR DE FLANDRE AGGLO	329,06 €
CCHF COMMUNAUTE	664,36 €
COMMUNE BAILLEUL	301,83 €
COMMUNE BERGUES	151,16 €
COMMUNE BIERNE	567,58 €
COMMUNE CAPELLE BROUCK	149,28 €
COMMUNE EECKE	92,68 €
COMMUNE HAVERSKERQUE	464,56 €
COMMUNE HONDSCHOOTE	329,23 €
COMMUNE LAVENTIE	350,27 €
COMMUNE MERCKEGHEM	106,30 €
COMMUNE MERVILLE	702,09 €
COMMUNE NIEPPE	1 979,51 €
COMMUNE NOORDPEENE	237,86 €
COMMUNE OOST CAPPEL	124,67 €
COMMUNE PRADELLES	206,69 €
COMMUNE ST SYLVESTRE	485,48 €
COMMUNE STEENE	768,95 €
COMMUNE STEENWERCK	442,91 €
COMMUNE STRAZEELE	163,55 €
COMMUNE THIENNES	313,79 €
COMMUNE WATTEN	1 104,94 €
TOTAL REVERSEMENT FCTVA	10 036,75 €

Les reversements seront réalisés au 2^{ème} semestre 2024.

Il est proposé au Comité de valider les reversements de FCTVA tels que présentés dans le tableau.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

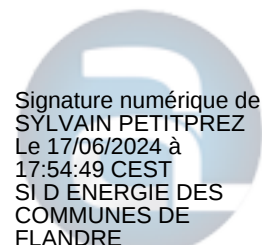
Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
15:06:22 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE



Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
17:54:49 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_F06
Objet :	Finances Publiques : Reversement du FCTVA relatif aux interventions de maintenance en éclairage public dans le cadre d'un sinistre.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_F06-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20240612-12062024_F06-DE-1-1_0.xml	text/xml	958 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__12062024 D06 _ FP _ Reversement FCTVA _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_F06-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	414 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2024 à 15h01min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2024 à 15h01min17s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2024 à 15h01min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2024 à 15h01min22s	Reçu par le MI le 2024-06-21

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024
Délibération N° 12062024 / D07- Marchés publics -
Groupement de commande
avec la FDE 80, le SE 60, l'USEDA et le SIEDEC Cambrésis
Marché visant à l'acquisition d'un logiciel d'études solaires

Le 12 juin 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	ECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	ECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBEQ

M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECLLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Cédric TROLET	Délégué titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	E DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
Mme Marie-Andrée BECKAERT	Délégué suppléant	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Jean-Michel STIENNE	Délégué suppléant	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Léon ROSSELLE	Délégué suppléant	OOST-CAPPEL
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAËVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Damien DERHILLE	Délégué suppléant	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
Mme Laurence BARREZEELE	Délégué suppléant	SERCUS
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
Mme Elisabeth GRESSIER	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Guy HERMEL	Délégué suppléant	WARHEM
Mme Marie-Agnès SOETE	Délégué suppléant	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
M. Jean-Michel CARDINAEL	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
Mme Anne VANPEENE	Déléguée titulaire	WINNEZEELE
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire	WORMHOUT
Mme Nathalie GOLL	Déléguée titulaire	WULVERDINGHE
Mme Béatrice ALLOY	Déléguée suppléant	WULVERDINGHE

Mme Catherine CLICTEUR
M. Franck RICHARD
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire

WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 12062024 / D07- Marchés publics - Groupement de commande avec la FDE 80, le SE 60, l'USEDA et le SIDEC Cambrésis Marché visant à l'acquisition d'un logiciel d'études solaires

Exposé et proposition de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances :

Dans une démarche commune de développement des projets solaires à l'échelle des territoires de l'entente Hauts-de-France, composée du Territoire d'Energie Flandre, de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme, du Syndicat d'énergie de l'Oise, de l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne et du SIDEC Territoire d'Energie Cambrésis.

Dans ce cadre, il convient de signer une convention de groupement de commande avec la FDE 80, le SE60, l'USEDA et le SIDEC Cambrésis afin de mutualiser l'achat public portant sur L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL D'ETUDES SOLAIRES. La coordination du groupement de commande sera assurée par la FDE80.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et suivants ;

Considérant qu'il est essentiel de disposer d'une solution logicielle adaptée pour mener à bien les projets solaires sur l'étendue du Territoire d'Energie Flandre et de réduire le coût d'acquisition par le biais d'un achat mutualisé ;

Considérant que les syndicats d'énergie sont associés dans une réponse commune à l'AMI « les générateurs » de l'ADEME pour le développement des projets solaires ;

Il est proposé au Comité syndical :

- ✓ De donner délégation au Président pour négocier et signer une convention constitutive de groupement de commandes

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

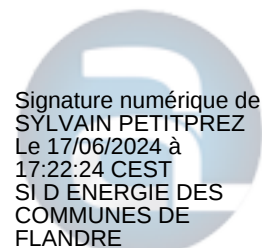
Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
15:05:07 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE



Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
17:22:24 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_D07
Objet :	Marchés Publics : Groupement de commande avec la FDE 80, le SE 60, l'USEDA et le SIECF Cambrésis - Marché visant à l'acquisition d'un logiciel d'études
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_D07-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	987 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__12062024 D07 _ MP _ Achat group__ logiciel __tudes solaires _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D07-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	313.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2024 à 15h21min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2024 à 15h21min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2024 à 15h21min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2024 à 15h26min47s	Reçu par le MI le 2024-06-21

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024
Délibération N° 12062024 / D08 - Compétence d'Autorité
Organisatrice de la Distribution (AOD) Electricité :
Actualisation du programme prévisionnel de travaux d'effacement
et enfouissement des réseaux basse tension - Article 8 - 2024

Le 12 juin 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM

M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Cédric TROLET	Délégué titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	E DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
Mme Marie-Andrée BECKAERT	Délégué suppléant	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Jean-Michel STIENNE	Délégué suppléant	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Léon ROSSELLE	Délégué suppléant	OOST-CAPPEL
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAËVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Damien DERHILLE	Délégué suppléant	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
Mme Laurence BARREZEELE	Délégué suppléant	SERCUS
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
Mme Elisabeth GRESSIER	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Guy HERMEL	Délégué suppléant	WARHEM
Mme Marie-Agnès SOETE	Délégué suppléant	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
M. Jean-Michel CARDINAEL	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
Mme Anne VANPEENE	Déléguée titulaire	WINNEZEELE
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire	WORMHOUT
Mme Nathalie GOLL	Déléguée titulaire	WULVERDINGHE
Mme Béatrice ALLOY	Déléguée suppléant	WULVERDINGHE

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 12062024 / D08 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution (AOD) Electricité : Actualisation du programme prévisionnel de travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension - Article 8 - 2024

Exposé et proposition – Rapport de M Laurent VANPOUILLE, Vice-Président :

Vu l'article 8 du contrat de concession signé avec ENEDIS et EDF,

Vu les délibérations du Comité syndical fixant les modalités de participations des communes aux travaux d'enfouissement des réseaux : délibération du 27 septembre 2018 (travaux effacement et enfouissement des réseaux éclairage public et télécom concomitants ou non aux travaux dits d'Article 8) et délibération du 28 septembre 2020 (travaux Article 8),

Vu la délibération du Comité syndical du 15 février 2024 relative au programme prévisionnel,

Vu la convention signée avec ENEDIS pour les travaux dits d'Article 8 pour les années 2023 et 2024,

Vu le programme prévisionnel actualisé en annexe à la présente délibération,

Il est proposé au Comité syndical :

- d'adopter le programme prévisionnel de travaux pour l'année 2024, selon le tableau en annexe,
- de noter que certains chantiers seront 100% du HT à charge des communes car ne comprenant pas de résorption de fils nus et n'étant pas situés en périmètre ABF,

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les Communes concernées,
- d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération, notamment le dépôt des dossiers CEE Eclairage public.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AOD électricité ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

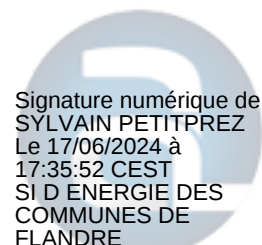
Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
15:03:48 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE



Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
17:35:52 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

COMITÉ DU 12 JUIN 2024
PROGRAMME PREVISIONNEL ART 8 - 2024

Commune	Adresse	Programmation prévisionnelle (date démarrage travaux)	Chiffrage ART 8 Estimatif (HT)	Coordonnateur SPS	ETUDES	CTO	fil nu (mètres) PREVISIONNEL	Fil torsadé (mètres)	Linéaire Total (mètres)	% fil nu	ABF	TOTAL prévisionnel (BT – EP – FT) en € HT
BAILLEUL	Rue de Lille	2è trimestre 2024	111 000,00 €	925,00 €	3 700,00 €	500,00 €	185	0	185	100%	NON	166 500,00 €
CASSEL	Rue de Bergues	juin-24	180 000,00 €	1 500,00 €	6 000,00 €	500,00 €	300	0	300	100%	OUI	270 000,00 €
ERINGHEM	Rue des Tilleuls	1er trimestre 2024	172 200,00 €	1 435,00 €	5 740,00 €	500,00 €	60	227	287	21%	NON	258 300,00 €
LA GORGUE	Rue du Général de Gaulle	fin 1er semestre 2024	392 000,00 €	2 800,00 €	11 200,00 €	500,00 €	280	280	560	50%	NON	644 000,00 €
MERVILLE	Rue Bournoville	fin 2024	168 000,00 €	1 400,00 €	5 600,00 €	500,00 €	220	60	280	79%	NON	280 000,00 €
NIEPPE	Rue Vanuxem	avr-24	249 000,00 €	2 075,00 €	8 300,00 €	500,00 €	180	235	415	43%	NON	373 500,00 €
REnescure	Rue André Coo	Après chantier Noréade	180 000,00 €	1 500,00 €	6 000,00 €	500,00 €	0	300	300	0%	OUI	270 000,00 €
WARHEM	Rue de Rexpoëde / Rue des Anciens Combattants	mai-24	304 800,00 €	2 540,00 €	10 160,00 €	500,00 €	0	550	508	0%	OUI	457 200,00 €
LOOBERGHE	Rue de la mairie	avr-24	120 000,00 €	1 000,00 €	4 000,00 €	500,00 €	150	50	200	75%	OUI	180 000,00 €
WORMHOUT	Rue de la Résistance	fin 2024	156 000,00 €	1 300,00 €	5 200,00 €	500,00 €	260	0	260	100%	OUI	234 000,00 €
STEENVOORDE	Rue Saint Exupéry / Rue de Poperinghe	fin 2024, début 2025	390 000,00 €	3 250,00 €	13 000,00 €	500,00 €	250	400	650	38%	OUI	585 000,00 €
BERGUES	Rue d'Ypres	fin 2024, début 2025	90 000,00 €	750,00 €	3 000,00 €	500,00 €	150	0	150	100%	OUI	98 550,00 €
FLETRE	impasse du Mont des Cats	2è trimestre 2024	54 000,00 €	680,00 €	1 800,00 €	500,00 €	0	90	90	0%	OUI	81 000,00 €
WATTEN	Rue de la Colme	fin 1er trimestre 2024	494 000,00 €	3 800,00 €	15 200,00 €	500,00 €	380	380	760	50%	OUI	760 000,00 €
HOLQUE	Rue de l'Aa		114 000,00 €	950,00 €	3 800,00 €	500,00 €	190	0	190	100%	OUI	171 000,00 €
BOLLEZEELE	Rue de l'Ancienne Gare/rue des Fleurs/ Rue de la Poste	1er trimestre 2024	324 000,00 €	2 700,00 €	10 800,00 €	500,00 €	460	80	540	85%	OUI	486 000,00 €
STEENWERCK	PHASE 1 : rue de la gare	4e trimestre 2024	255 000,00 €	2 125,00 €	8 500,00 €	500,00 €	287	138	425	68%	OUI	382 500,00 €
STEENWERCK	PHASE 2 : rue de la gare côté ville	1er trimestre 2024	247 500,00 €	1 645,00 €	6 580,00 €	500,00 €	0	329	329	0%	OUI	371 000,00 €
SAINT-SYLVESTRE CAPPEL	Rue des Moulins	Report 2023, début 2è trimestre 2024	247 500,00 €	1 400,00 €	5 600,00 €	500,00 €	0	280	280	0%	NON	371 000,00 €
REXPOEDE	RD 916 Route de Bergues / Rue de la Poterie/Rue de West Capel	fin 2024, début 2025	450 000,00 €	3 750,00 €	15 000,00 €	500,00 €	100	650	750	13%	NON	675 000,00 €
			3 499 000,00 €	37 525,00 €	113 500,00 €	10 000,00 €	3452	4049	5675			7 114 550,00 €

POURCENTAGE FIL NU

60,82819383

PROGRAMME PREVISIONNEL HORS ART 8 - 2024

LE DOULIEU	Grand Rue	fin 2024	480 000,00 €	4 000,00 €	16 000,00 €	500,00 €	0	800	800	0%	NON	720 000,00 €
OXELAERE	Rue de la Drève	fin 2024	174 000,00 €	1 450,00 €	5 800,00 €	500,00 €	0	290	290	0%	NON	261 000,00 €
SAINT JANS CAPPEL/BOESCHEPE	Mont noir (projet départemental)	fin 2024	480 000,00 €	4 000,00 €	16 000,00 €	500,00 €	0	800	800	0%	NON	500 000 €

PROGRAMME 2023 MAJ 21 MAI 2024

MERVILLE	Rue Orphée variscotte (Prise en charge communale à 100% du HT du montatnt des travaux)	travaux 2023	120 000,00 €	4 000,00 €	16 000,00 €	500,00 €	0	800	800	0%	NON	239 000 €
BAILLEUL	Rue Général Chéroute / rue Edmond De Coussemaker	travaux 2023	95 000,00 €	5 000,00 €	12 000,00 €	500,00 €	200	55	255	78%	OUI	160 000 €

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
15:03:59 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
17:35:56 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_D08
Objet :	Compétence AOD Electricité : Actualisation du programme prévisionnel de travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension - Article 8 -
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_D08-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__12062024 D08 _ Comp AOD Elec _ Actualisation Prog Travaux Art 8 _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D08-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	306.7 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe D__lib N__12062024 D08 _ sign__.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D08-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	259 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2024 à 15h49min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2024 à 15h49min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2024 à 15h49min33s	Transmis au MI

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024

Délibération N° 12062024 / D09 - Compétence Eclairage Public : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024

Le 12 juin 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	ECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	ECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM

Territoire d'Energie Flandre | Comité Syndical du 12/06/2024 - Délibération N° 12062024/D09

Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
Mme Catherine CLICTEUR

Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire

WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER

M. Franck RICHARD
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégue titulaire
Délégue titulaire

ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 12062024 / D09 - Compétence Eclairage Public : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024

Exposé et proposition – Rapport de M Jérôme VERMERSCH, Vice-Président :

Vu les délibérations du Comité syndical fixant les modalités de participations des communes aux travaux de rénovation et création d'éclairage public,

Vu le programme prévisionnel présenté lors du comité du 15 février 2024,

Vu le programme travaux actualisé en annexe de la présente convention,

Il est proposé au Comité syndical :

- d'adopter le programme prévisionnel de travaux pour l'année 2024, selon le tableau en annexe,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les Communes et EPCI concernés,
- d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération, notamment le dépôt des dossiers CEE.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Eclairage Public ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille,

Territoire d'Energie Flandre | Comité Syndical du 12/06/2024 - Délibération N° 12062024/D09

dans les deux mois qui suivent sa publication



Signature numérique de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
15:01:44 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE



Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
17:53:31 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

territoire d'énergie FLANDRE COMITE DU 12 JUIN 2024 - PROGRAMME PREVISIONNEL TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC 2024				
Commune	Adresse	Calendrier	Estimation (HT)	Estimation (TTC)
ARNEKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUES DE WORMHOUT, POSTE, ACCES STADE ET PLACE ST GOHARD	En cours	53 000,00 €	63 600,00 €
ARNEKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE CASSEL ET RUE DU MIDI	2025	25 000,00 €	30 000,00 €
BAILLEUL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	En cours	1 900 000,00 €	2 280 000,00 €
BAVINCHOVE	AJOUT D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE PASSAGE PIETON ROUTE DE SAINT-OMER	2024	3 100,00 €	3 720,00 €
BERGUES	MISE EN VALEUR PORTE DE CASSEL, PORTE DE BIERNE ET LES 2 TOURS	en attente Avis ABF	140 000,00 €	168 000,00 €
BERGUES	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	3è trimestre 2024	663 000,00 €	795 600,00 €
BERTHEN	CREATION D'UN FEU TRICOLORE RD10	3è trimestre 2024	37 000,00 €	44 400,00 €
BIERNE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	En cours	311 000,00 €	373 200,00 €
BLARINGHEM	CREATION ECLAIRAGE PUBLIC PARC DE JEUX		REPORT 2025	
BOLLEZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE MERCKEGHEM ET RUE MAURICE CORNETTE	En cours	37 000,00 €	44 400,00 €
BUYSSCHEURE	CREATION D'UN ECLAIRAGE SOLAIRE HONDEMAST STRAETE	En cours	4 200,00 €	5 040,00 €
CCFL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ZAC DES PACAUX MERVILLE	2024	87 000,00 €	104 400,00 €
ESQUELBECQ	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DIVERS RUES REPORT DU PROG 2023	En cours	25 000,00 €	30 000,00 €
FLEURBAIX	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC PHASE 2	En cours	35 000,00 €	42 000,00 €
HERZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE WORMHOUT	2024	55 000,00 €	66 000,00 €
HONDEGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LANTERNE TYPE "BOULE" DIVERS RUES	2024	35 000,00 €	42 000,00 €
LAVENTIE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE RUE DU GENERAL DE GAULLE	2024	25 000,00 €	30 000,00 €
LAVENTIE	RENOVATION DU FEU TRICOLORE RUE DU G.GAULLE, ROBERT PARFAIT, DELPHIN CHAVATTE, 11 NOVEMBRE	2024	45 000,00 €	54 000,00 €
LAVENTIE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE RUE DE LILLE	2024	8 000,00 €	9 600,00 €
LAVENTIE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ALLEE DES MESANGES, RSD GUYNEMER, PHASE 2	2024	25 000,00 €	30 000,00 €
LE DOULIEU	RENOVTION ET CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR PASSAGE PIETON RUE LOUF, ET DIVERS RUES	2024	60 000,00 €	72 000,00 €
LE DOULIEU	CREATION D'UN FEU TRICOLORE GRAND RUE	En cours	18 000,00 €	21 600,00 €
LOOBERGHE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LANTERNES TYPE "BOULE" DIVERS RUES	2024	10 000,00 €	12 000,00 €
LOOBERGHE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC HAMMEAU DU ROSENDEAL	2024	22 000,00 €	26 400,00 €
METEREN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC TOUTE LA COMMUNE (sauf la place) phase 1	2024	250 000,00 €	300 000,00 €
MERCKERGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE WATTEN, HAMEAU DE LYNCK	2024	REPORT 2025	
MERVILLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RESORPTION LANTERNES TYPE BOULE PHASE 2	En cours	105 000,00 €	126 000,00 €
NEUF BERQUIN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE CASSEL	En cours	30 000,00 €	36 000,00 €
NIEPPE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE - PHASE 1 ET 2	En cours	900 000,00 €	1 080 000,00 €
NIEPPE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, ROUTE D ARMENTIERES RUE PAVE FRUIT	2024	50 000,00 €	60 000,00 €
NOORDPEENE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, ROUTE DE SAINT OMER	En cours	30 000,00 €	36 000,00 €
OCHTEZEELE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, ROUTE DE SAINT OMER	2024 - 2025	33 000,00 €	39 600,00 €
OOST-CAPPEL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LA PLACE ET PARKING DE LA SALLE DES FÊTES	2024	21 000,00 €	25 200,00 €
OUDEZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CONTOUR DE L'EGLISE	2024	5 000,00 €	6 000,00 €
OXELAERE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING MAISON MEDICAL	2025	En cours	
OXELAERE	CREATION D'UN ECLAIRAGE POUR PASSAGE PIETON ROUTE NATIONALE	En cours	15 000,00 €	18 000,00 €
PITGAM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DU SPREY, ET LOTISSEMENT	2024	20 000,00 €	24 000,00 €
QUAEDYPRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2024	130 000,00 €	156 000,00 €
QUAEDYPRE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, ROUTE DE SOCX	En cours	27 000,00 €	32 400,00 €
REXPOEDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DIVERS RUES	En cours	38 000,00 €	45 600,00 €
RUBROUCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RTES DE ARNEKE, BROXEELE, FICHAUX, ROOMSK, BOOTER	En cours	46 000,00 €	55 200,00 €
SAINT JANS CAPPEL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - PHASE 2	2024	70 000,00 €	84 000,00 €
SAINT-MOMELIN	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE NIEURET	2024	3 100,00 €	3 720,00 €
STEENBECQUE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2024	225 000,00 €	270 000,00 €
STEENVOORDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DE LA MISE EN VALEUR DE L'EGLSE	En cours	70 000,00 €	84 000,00 €
STEENWERCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA GARE	2024	100 000,00 €	120 000,00 €
WATTEN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUES DE L'EGLISE, CLOS DE LA COLME, PARKING DE LA MAIRIE ET SALLE HARLAY	En cours	45 000,00 €	54 000,00 €
WORMHOUT	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	En cours	450 000,00 €	540 000,00 €
ZEGERSCAPPEL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	En cours	200 000,00 €	240 000,00 €
ZUYTPEENE	CREATION D ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE ROUTE DE CASSEL	En cours	30 000,00 €	36 000,00 €
			6 516 400,00 €	7 819 680,00 €

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
15:01:54 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
17:53:35 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_D09
Objet :	Compétence Eclairage Public : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_D09-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__12062024 D09 _ Comp EP _ Actualisation prog pr__visionnel travaux 2024 _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D09-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	311.6 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe D__lib N__12062024 D09 _ sign__.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D09-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	277.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2024 à 15h53min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2024 à 15h53min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2024 à 15h53min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2024 à 15h53min26s	Reçu par le MI le 2024-06-21

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024

Délibération N° 12062024 / D10 - Compétence Eclairage Public : Présentation et adoption définitive du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL)

Le 12 juin 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBOUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBOUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ

M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Cédric TROLET	Délégué titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	E DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
Mme Marie-Andrée BECKAERT	Délégué suppléant	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Jean-Michel STIENNE	Délégué suppléant	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Léon ROSSELLE	Délégué suppléant	OOST-CAPPEL
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAËVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Damien DERHILLE	Délégué suppléant	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
Mme Laurence BARREZEELE	Délégué suppléant	SERCUS
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELLEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
Mme Elisabeth GRESSIER	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Guy HERMEL	Délégué suppléant	WARHEM
Mme Marie-Agnès SOETE	Délégué suppléant	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
M. Jean-Michel CARDINAEL	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
Mme Anne VANPEENE	Déléguée titulaire	WINNEZEELE
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire	WORMHOUT
Mme Nathalie GOLL	Déléguée titulaire	WULVERDINGHE

Mme Béatrice ALLOY
Mme Catherine CLICTEUR
M. Franck RICHARD
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire

WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 12062024 / D10 - Compétence Eclairage Public : Présentation et adoption définitive du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL)

Exposé et proposition – Rapport de M Jérôme VERMERSCH, Vice-Président :

Le TE FLANDRE est Lauréat du programme LUM'ACTE en coopération avec le SE 60 et le SIEDEC TE CAMBRESIS.

Dans ce cadre, le Comité a délibéré favorablement à vue de réaliser un SDAL schéma directeur d'aménagement lumière en partenariat avec SE 60 et SIEDEC TE CAMBRESIS, avec le soutien opérationnel de l'AGUR Flandre Dunkerque financé par LUM'ACTE.

Ainsi des ateliers techniques ont été organisés avec les différents partenaires et associations du territoire, des ateliers participatifs ouverts à l'ensemble des élus ont été organisés à Oudezeele le 19 septembre 2023,

Les élus sont invités à prendre connaissance de la présentation détaillée du SDAL, en annexe à la présente délibération et à adopter définitivement celui-ci.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Eclairage Public ne prennent pas part au vote

A l'unanimité, le Comité prend acte de la synthèse.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 20/06/2024 à
20:03:47 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 20/06/2024 à
15:41:08 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_D10
Objet :	Compétence Eclairage Public : Présentation et adoption définitive du SDAL
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_D10-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__12062024 D10 _ Comp EP _ Adoption SDAL _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D10-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	300.3 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe SDAL D__lib N__12062024 D10.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D10-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	7 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2024 à 15h56min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2024 à 15h58min10s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2024 à 15h58min12s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2024 à 15h58min21s	Reçu par le MI le 2024-06-21

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024

Délibération N° 12062024 / D11 - Compétence Eclairage Public - Travaux coordonnés à réaliser à Winnezele

Le 12 juin 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ

M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Cédric TROLET	Délégué titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	E DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
Mme Marie-Andrée BECKAERT	Délégué suppléant	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Jean-Michel STIENNE	Délégué suppléant	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Léon ROSSELLE	Délégué suppléant	OOST-CAPPEL
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAËVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Damien DERHILLE	Délégué suppléant	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
Mme Laurence BARREZEELE	Délégué suppléant	SERCUS
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELLEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
Mme Elisabeth GRESSIER	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Guy HERMEL	Délégué suppléant	WARHEM
Mme Marie-Agnès SOETE	Délégué suppléant	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
M. Jean-Michel CARDINAEL	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
Mme Anne VANPEENE	Déléguée titulaire	WINNEZEELE
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire	WORMHOUT
Mme Nathalie GOLL	Déléguée titulaire	WULVERDINGHE

Mme Béatrice ALLOY
Mme Catherine CLICTEUR
M. Franck RICHARD
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire

WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 12062024 / D11 - Compétence Eclairage Public - Travaux coordonnés à réaliser à Winnezele

Exposé et proposition – Rapport de M Jérôme VERMERSCH, Vice-Président :

Il est proposé au Comité syndical de valider le programme prévisionnel de travaux coordonnés (Télécom / éclairage public), chemin vert à Winnezele estimé à 50 000€ HT.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Eclairage Public ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 20/06/2024 à
20:02:15 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique
de SYLVAIN PETITPREZ
Le 20/06/2024 à
15:45:02 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_D11
Objet :	Compétence Eclairage Public : Travaux coordonnés à réaliser à WINNEZEELE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_D11-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	898 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__12062024 D11 _ Travaux EP_Telecom Winnezeele _ sing__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D11-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	297.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2024 à 16h01min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2024 à 16h02min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2024 à 16h02min30s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2024 à 16h02min35s	Reçu par le MI le 2024-06-21

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024

Délibération N° 12062024 / D12 - Compétence Eclairage des terrains de sports extérieurs : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024 et conventions avec les communes concernées

Le 12 juin 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	ECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	ECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE

Territoire d'Energie Flandre | Comité Syndical du 12/06/2024 - Délibération N° 12062024/D12

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 12062024 / D12 - Compétence Eclairage des terrains de sports extérieurs : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024 et conventions avec les communes concernées

Exposé et proposition – Rapport de M Jérôme VERMERSCH, Vice-Président :

Il est proposé à l'Assemblée de :

- Valider le tableau de synthèse annexé à la présente délibération
- Autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les communes concernées en application de la délibération du 13 octobre 2022 et du modèle de convention en annexe.

Il est précisé qu'en matière de travaux d'investissement ou de maintenance, relatifs à l'éclairage des terrains de sports extérieurs, la commune demandeuse prend en charge 100% du montant TTC du chantier, ainsi que les frais de gestion.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Eclairage Public ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication.

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
14:56:00 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
16:58:07 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

PROGRAMME PREVISIONNEL TRAVAUX D'ECLAIRAGE DES TERRAINS DE SPORT AU 12/06/2024

Commune	Adresse	Etat	Montant € HT
BAILLEUL	RENOVATION ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE	Attente retour commune	45 245 €
BAILLEUL	RENOVATION ECLAIRAGE DU TERRAIN FOOTBALL EN HERBE	Attente retour commune	85 175 €
BAILLEUL	RENOVATION ECLAIRAGE DU TERRAIN DE RUGBY	Attente retour commune	54 965 €
BAMBECQUE	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	En étude	en cours
BAVINCHOVE	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	Attente retour commune	49 816 €
BROUCKERQUE	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	Attente retour commune	37 500 €
CASSEL	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	Attente retour commune	34 588 €
FLEURBAIX	CREATION ECLAIRAGE SPORTIF DU STADE	A réaliser pour 2024	115 000 €
LAVENTIE	RENOVATION ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL DU COSEC	En étude	en cours
LEDERZEELE	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	Attente retour commune	27 473 €
MERVILLE	RENOVATION ECLAIRAGE DU TERRAIN SYNTHETIQUE DE FOOTBALL RUE BARRA	A réaliser pour 2024	45 000 €
RUBROUCK	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	Attente retour commune	37 000 €
STEENWERCK	CREATION ECLAIRAGE SPORTIF DU STADE SYNTHETIQUE	A réaliser pour 2024	100 000 €
STEENWERCK	RENOVATION ECLAIRAGE DU PETIT TERRAIN SYNTHETIQUE	A réaliser pour 2024	17 563 €
SAINT-JANS-CAPPEL	CREATION ECLAIRAGE SPORTIF DU STADE	Attente retour commune	80 000 €
ZEGERSCAPPEL	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	Attente retour commune	40 855 €
		Total	770 180 €

Signature numérique de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à 14:56:11 CEST
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à 16:58:13 CEST
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_D12
Objet :	Compétence Eclairage des terrains de sports extérieurs : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024 et conventions avec les communes
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_D12-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__12062024 D12 _ Comp Eclairage Sport Ext _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D12-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	298.6 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe D__lib N__12062024 D12 _ sign__.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D12-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	221.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2024 à 16h04min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2024 à 16h04min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2024 à 16h04min53s	Transmis au MI

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024

Délibération N° 12062024 / D13 - Compétence Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) : Programme prévisionnel de travaux 2024 - Mise en œuvre opérationnelle du SD IRVE

Le 12 juin 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ

M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Cédric TROLET	Délégué titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	E DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
Mme Marie-Andrée BECKAERT	Délégué suppléant	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Jean-Michel STIENNE	Délégué suppléant	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Léon ROSSELLE	Délégué suppléant	OOST-CAPPEL
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAËVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Damien DERHILLE	Délégué suppléant	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
Mme Laurence BARREZEELE	Délégué suppléant	SERCUS
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELLEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
Mme Elisabeth GRESSIER	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Guy HERMEL	Délégué suppléant	WARHEM
Mme Marie-Agnès SOETE	Délégué suppléant	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
M. Jean-Michel CARDINAEL	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
Mme Anne VANPEENE	Déléguée titulaire	WINNEZEELE
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire	WORMHOUT
Mme Nathalie GOLL	Déléguée titulaire	WULVERDINGHE

Mme Béatrice ALLOY
Mme Catherine CLICTEUR
M. Franck RICHARD
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire

WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 12062024 / D13 - Compétence Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) : Programme prévisionnel de travaux 2024 - Mise en œuvre opérationnelle du SD IRVE

Exposé et proposition – Rapport de M Christian DELASSUS, Vice-Président :

Vu le Schéma Directeur des IRVE (SD IRVE) adopté,
Vu les délibérations du Comité syndical fixant les modalités de participations des communes aux travaux d'installation de bornes IRVE,
Vu le programme prévisionnel de travaux en annexe de la présente convention,

Il est proposé au Comité syndical :

- d'adopter le programme prévisionnel de travaux pour l'année 2024, selon le tableau en annexe,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les Communes et EPCI concernés,
- d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération, notamment le dépôt des dossiers CEE Advenir.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
14:53:59 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
14:52:39 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique
de SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
16:55:38 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Programme prévisionnel IRVE 2024 - TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE

Commune	Localisation	IRVE E-SMART 3 à 22 kW 1 PDC	IRVE E-SMART 3 à 22 kW 2 PDC	IRVE E-PREMIUM 22-25 kW 2 PDC	IRVE 50 kW 2 PDC	Nombre total PDC	Montant prévisionnel HT
Bailleul	Parking Natalis Dumez			1		2	25 000,00 €
	Outersteene			1		2	25 000,00 €
	La Crèche			1		2	25 000,00 €
	Le Steent'je			1		2	25 000,00 €
Bissezeele	Parking / 466 VC5 Rue de la Mairie			1		2	25 000,00 €
CA Cœur de Flandre	Pôle gare - Hazebrouck		14			28	200 000,00 €
	Pôle gare - Strazeele		1			2	13 000,00 €
Drincham	A définir						
Esquelbecq	A définir			1		2	25 000,00 €
Hoymille	70 Rue du Zyckelin (Face Mairie)			1		2	25 000,00 €
Looberghe	Place de l'Eglise / Rue de la Mairie			1		2	25 000,00 €
Nieppe	Parking Eglise Notre Dame			2		4	50 000,00 €
Noordpeene	Parking Stade de Football (EDF)	2				2	16 000,00 €
Oxelaere	Parking maison médicale		1			2	13 000,00 €
Quaëdypre	A préciser			1		2	25 000,00 €
Sercus	Rue Léon Courtois			1		2	25 000,00 €
Steenvoorde	Hameau du Ryveld (20 Rue des Frères Patteyn)	1				1	8 000,00 €
	Hameau Saint-Laurent (55 Chemin du Moulin)	1				1	8 000,00 €
	Rue de Watou - Parking des jardins familiaux			1		2	25 000,00 €
Vieux-Berquin	Grand Place (rue d'Estaires)			1		2	25 000,00 €
	Place du Hameau de Sec-Bois (route d'Hazebrouck)			1		2	25 000,00 €
	Rue de Caudescure (Hameau de Caudescure)			1		2	25 000,00 €
Volckerinckhove	A définir			1		2	25 000,00 €
West-Cappel	Parking Francis Cousin			1		2	25 000,00 €
Watten	L'Ovestel	1				1	8 000,00 €
Wormhout	Station multi-énergie SM SIROM FLANDRE NORD				1	2	
		5	16	18	1	75	691 000,00 €

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
16:55:43 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_D13
Objet :	Compétence IRVE : Programme prévisionnel de travaux 2024 - Mise en oeuvre opérationnelle du SD
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_D13-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__12062024 D13 _ Comp IRVE _ Prog Pr__v travaux 2024 _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D13-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	334.6 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe D__lib N__12062024 D13 sign__.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D13-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	280 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 4 _ Programme pr__visionnel 2024 travaux IRVE.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D13-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	179.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
------	------	---------

Posté	21 juin 2024 à 16h12min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2024 à 16h13min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2024 à 16h13min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2024 à 16h13min08s	Reçu par le MI le 2024-06-21

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024

Délibération N° 12062024 / D14 - Compétence Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) : Modalités financières pour les bornes IRVE

Le 12 juin 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ

M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Cédric TROLET	Délégué titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	E DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
Mme Marie-Andrée BECKAERT	Délégué suppléant	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Jean-Michel STIENNE	Délégué suppléant	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Léon ROSSELLE	Délégué suppléant	OOST-CAPPEL
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAËVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Damien DERHILLE	Délégué suppléant	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
Mme Laurence BARREZEELE	Délégué suppléant	SERCUS
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELLEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
Mme Elisabeth GRESSIER	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Guy HERMEL	Délégué suppléant	WARHEM
Mme Marie-Agnès SOETE	Délégué suppléant	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
M. Jean-Michel CARDINAEL	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
Mme Anne VANPEENE	Déléguée titulaire	WINNEZEELE
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire	WORMHOUT
Mme Nathalie GOLL	Déléguée titulaire	WULVERDINGHE

Mme Béatrice ALLOY
Mme Catherine CLICTEUR
M. Franck RICHARD
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire

WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 12062024 / D14 - Compétence Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) : Modalités financières pour les bornes IRVE

Exposé et proposition – Rapport de M Christian DELASSUS, Vice-Président :

Le Territoire d'énergie Flandre est attributaire d'aides de l'Etat à savoir DSIL et FNADT. Il est également lauréat de l'appel à projet « Mobilité innovante » lancé par le Département du Nord.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SD IRVE, le Territoire d'énergie Flandre va déployer :

- des bornes 22kVA, 2 points de charge et 22/25kVA, 2 points de charge
- des bornes lentes (sur éclairage public ou sur réseau, de 3 à 7kVA), 1 point de charge
- des bornes rapides et ultra rapides

Il est proposé de fixer la participation de la commune aux travaux 2024 selon le tableau ci-après, dans la limite des bornes prévues au SD IRVE :

	1 ^{ère} borne de la Commune	2 ^{ème} borne et suivante
Borne 22kVA, 2 points de charge et 22/25kVA, 2 points de charge	3500 € (inchangé)	5500 € (inchangé)
Borne lente (sur éclairage public ou sur réseau, de 3 à 7kVA), 1 point de charge	1000 € (inchangé)	2000 € (inchangé)
Borne (sur réseau de 11 à 22 kVA), 1 point de charge	2000 € (nouvelle disposition)	3 000 € (nouvelle disposition)
Borne rapide 22/50kVA, 2 points de charge	12 000 € (inchangé)	15 000 € (inchangé)

La participation communale peut être budgétisée ou fiscalisée au choix de la Commune (au vu du coût relativement modique du chantier, il n'est pas prévu d'étalement).

Concernant la CCFI, il est proposé de fixer la participation de la CCFI au montant total TTC du chantier, subventions déduites.

Le Syndicat supporte les frais d'étude, de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
14:50:56 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
14:49:22 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 18/06/2024 à
14:47:39 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/06/2024 à
16:50:23 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_D14
Objet :	Compétence IRVE : Modalités financières pour les bornes IRVE.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_D14-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	887 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__12062024 D14_ Comp IRVE _ Modalit__s Financi__res _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D14-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	386.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2024 à 16h15min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2024 à 16h16min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2024 à 16h16min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2024 à 16h18min35s	Reçu par le MI le 2024-06-21

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024
Délibération N° 12062024 / D15 - Transition énergétique et
Maitrise de la Demande en Energie (MDE) : Organisation du Salon
du développement durable en partenariat avec le SMICTOM
des Flandres et le SM Flandre Lys à MERVILLE le 23 novembre 2024

Le 12 juin 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEN
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM

ESQUELBEQ
FLETRE
FLEURBAIX
FLEURBAIX
GODEWAERSVELDE
HERZEELE
HOLQUE
HOLQUE
HONDSCHOOTE
HONDSCHOOTE
HOYMILLE
HOYMILLE
LA GORGUE
LE DOULIEU
E DOULIEU
LEDRINGHEM
LEDRINGHEM
LOOBERGHE
LOOBERGHE
MERCKEGHEM
MERCKEGHEM
MERVILLE
MERVILLE
METEREN
MILLAM
MILLAM
MORBECQUE
MORBECQUE
NEUF-BERQUIN
NEUF-BERQUIN
NIEPPE
NIEPPE
NIEURLET
NOORDPEENE
NOORDPEENE
OOST-CAPPEL
OUDEZEELE
OUDEZEELE
OXELAERE
OXELAERE
REXPOEDE
SAINTE-MARIE-CAPPEL
SAINT-JANS-CAPPEL
SAINT-MOMELIN
SAINT-PIERRE-BROUCK
SAINT-PIERRE-BROUCK
SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
SERCUS
SOXC
STEENBECQUE
STEENE
STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
WARHEM
WARHEM
WATTEN
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WULVERDINGHE

Mme Béatrice ALLOY
Mme Catherine CLICTEUR
M. Franck RICHARD
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire

WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROcq, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

**Délibération N° 12062024 / D15 - Transition énergétique et
Maîtrise de la Demande en Energie (MDE) : Organisation du Salon
du développement durable en partenariat avec le SMICTOM
des Flandres et le SM Flandre Lys à MERVILLE le 23 novembre 2024**

Exposé et proposition :

Chaque année depuis 2013, dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), le SMICTOM des Flandres organise le Salon de la Réduction des Déchets.
En 2021, dans le cadre de la journée nationale de lutte contre la précarité énergétique, le SIECF TE Flandre a organisé une journée de sensibilisation.

Le SMICTOM des Flandres, le TE Flandre et le SMFL exercent leurs compétences sur des territoires qui se superposent et proposent leurs services au même public.
Aussi, l'organisation d'un événement commun permet de sensibiliser et d'informer un public plus large des actions existantes sur le territoire sur les 3 thématiques du développement durable suivantes :

- ✓ La réduction des déchets,
- ✓ Les économies d'énergie et énergies renouvelables,
- ✓ La rénovation de l'habitat.

En accord avec les 2 structures partenaires à savoir le SMICTOM des Flandres et le Syndicat Mixte Flandre et Lys, il a semblé être opportun de renouveler l'organisation d'un événement unique et mutualisé : Le Salon du développement durable 2024 est prévu le 23 novembre à Merville.

Le SMICTOM des Flandres proposera, comme chaque année, un ensemble de stands pédagogiques et institutionnels, d'ateliers participatifs et d'actions de sensibilisation à la réduction des déchets, au tri et au réemploi.

Le TE Flandre et le SMFL proposeront également des stands d'informations destinés au public sur :

- ✓ les mesures visant à réduire sa consommation d'énergie,
- ✓ les possibilités de recourir aux énergies renouvelables,
- ✓ la rénovation thermique de son logement et les aides à la rénovation énergétique de l'habitat,
- ✓ la mobilité propre
- ✓ et autres ...

Parallèlement, des concours sont proposés aux enfants des écoles sur le thème des déchets textiles :

- Concours de collecte de bouchons en plastique (en collaboration avec l'association "les bouchons d'amour" de Neuf-Berquin)
- Concours de création "Créer votre photo de classe en textile de récupération " (sous forme de tableau, support fourni par le SMICTOM).

Il est proposé au Comité syndical :

- ✓ d'adopter le principe d'organiser, en 2024, le Salon du Développement Durable en collaboration avec le SMICTOM des Flandres et le SMFL,
- ✓ de valider la prise en charge par le budget du TE Flandre des cadeaux pour récompenser les gagnants des tombolas et du concours scolaire
- ✓ de mutualiser, par convention :
 - ⇒ L'organisation et la préparation de l'évènement,
 - ⇒ la publicité et la communication,
 - ⇒ de diviser les dépenses communes par syndicat : communication et publication sur l'évènement, inauguration et cocktail déjeunatoire, sonorisation et animation, décoration et aménagement des salles, tombola
 - ⇒ Sachant que le SMICTOM des Flandres prendra en charge les dépenses habituelles relatives à l'organisation du salon « Réduction des déchets ».

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 20/06/2024 à
19:54:34 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 20/06/2024 à
16:33:18 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	12062024_D15
Objet :	Transition énergétique et MDE : Organisation du Salon de développement durable en partenariat avec le SMICTOM des Flandres et le SM Flandre Lys à MERVILLE le 23 novembre 2024.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	059-200036895-20240612-12062024_D15-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__12062024 D15 _ TE MDE _ Salon d__veloppement durable _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240612-12062024_D15-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	323.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2024 à 16h20min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2024 à 16h21min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2024 à 16h21min30s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2024 à 16h21min55s	Reçu par le MI le 2024-06-21

COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2024

Délibération N° 12062024/ D16- Administration Générale : Information sur les Décisions prises par le Président et le Bureau

Le 12 juin 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à OXELAERE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/06/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 99 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Christophe CARRETTE	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Régis DUQUENOY	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	ECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	ECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX

M. Serge VANECLLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Cédric TROLET	Délégué titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	E DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WEEXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
Mme Marie-Andrée BECKAERT	Délégué suppléant	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Jean-Michel STIENNE	Délégué suppléant	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Léon ROSSELLE	Délégué suppléant	OOST-CAPPEL
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Damien DERHILLE	Délégué suppléant	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
Mme Laurence BARREZEELE	Délégué suppléant	SERCUS
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
Mme Elisabeth GRESSIER	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Guy HERMEL	Délégué suppléant	WARHEM
Mme Marie-Agnès SOETE	Délégué suppléant	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
M. Jean-Michel CARDINAEL	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
Mme Anne VANPEENE	Déleguée titulaire	WINNEZEELE
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire	WORMHOUT
Mme Nathalie GOLL	Déleguée titulaire	WULVERDINGHE
Mme Béatrice ALLOY	Déleguée suppléant	WULVERDINGHE
Mme Catherine CLICTEUR	Déleguée titulaire	WYLDER
M. Franck RICHARD	Délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL
M. Jean-Paul FOURNIER	Délégué titulaire	ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Hervé DELVA, délégué titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Valérie VANHERSEL, déléguée titulaire de HERZEELE a donné pouvoir à M. Cédric TROLET
Mme Sabine DEROCQ, déléguée titulaire de LA GORGUE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Séverine BELLEVAL, déléguée titulaire de NIEURLET a donné pouvoir à M. Régis VERBEKE
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Jean DELANNOY
M. Mark MAZIERES, délégué titulaire de STEENWERCK a donné pouvoir à M. Patrice SEINGIER

VOTANTS : 107

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 12062024/ D16- Administration Générale : Information sur les Décisions prises par le Président et le Bureau

Exposé et proposition – Rapport de M Michel DECOOL, Président :

En application de la délibération du Comité en date du 31 juillet 2020, le Président rend compte des décisions du Président et du Bureau du TE Flandre.

Date	Nature	Objet
28/01/2024	Subvention	Décision du Président : Demande de subvention Fonds Vert 2024 pour la rénovation globale de l'éclairage public en LED sur la commune de Bailleul
23/02/2024	Marchés Publics	Décision du Président : Coordinateur sécurité pour les travaux d'Article 8
23/02/2024	Subvention	Décision du Président : Demande de subvention ADVB 2024 pour accélération de la transition énergétique en Flandre - Rénovation de l'éclairage public en LED dans diverses rues de la commune de BERGUES
23/02/2024	Subvention	Décision du Président : Demande de subvention ADVB 2024 pour accélération de la transition énergétique en Flandre - Rénovation de l'éclairage public en LED dans diverses rues de la commune de HONDEGHEM
23/02/2024	Subvention	Décision du Président : Demande de subvention ADVB 2024 pour accélération de la transition énergétique en Flandre - Rénovation de l'éclairage public en LED dans diverses rues de la commune de LEDERZEELE
29/02/2024	Marchés Publics	Décision du Président : Travaux innovants de signalisation lumineuse à OXELAERE - Entreprise NOVA éclairage Aménagement

05/03/2024	Subvention	Décision du Président : Demande de subvention ADVB 2024 pour accélération de la transition énergétique en Flandre - Rénovation de l'éclairage public en LED dans diverses rues de la commune de ERINGHEM
05/03/2024	Subvention	Décision du Président : Demande de subvention ADVB 2024 pour accélération de la transition énergétique en Flandre - Rénovation de l'éclairage public en LED dans diverses rues de la commune de HERZEELE
05/03/2024	Subvention	Décision du Président : Demande de subvention ADVB 2024 pour accélération de la transition énergétique en Flandre - Rénovation de l'éclairage public en LED dans diverses rues de la commune de MERCKEGHEM
05/03/2024	Subvention	Décision du Président : Demande de subvention ADVB 2024 pour accélération de la transition énergétique en Flandre - Rénovation de l'éclairage public en LED dans diverses rues de la commune de REXPOEDE
10/03/2024	Subvention	Décision du Président : Demande de subvention ADVB 2024 pour accélération de la transition énergétique en Flandre - Rénovation de l'éclairage public en LED dans diverses rues de la commune de LOOBERGHE
10/03/2024	Subvention	Décision du Président : Demande de subvention ADVB 2024 pour accélération de la transition énergétique en Flandre - Rénovation de l'éclairage public en LED dans diverses rues de la commune de QUAEDYPRE
10/03/2024	Subvention	Décision du Président : Demande de subvention ADVB 2024 pour accélération de la transition énergétique en Flandre - Rénovation de l'éclairage public en LED dans diverses rues de la commune de WINNEZEELE
13/03/2024	Subvention	Décision du Président : Demande de subvention FONDS VERT 2024 Objectif 100% LED en Flandre - Rénovation globale de l'éclairage public dans diverses communes membres du TE Flandre
27/03/2024	Convention	Décision du Président : Conventions d'usage et de passage avec les riverains - Rues de la Colme et de Millam à WATTEN
08/04/2024	Eclairage Sportif	Décision du Président : Etude de sol pour la pose d'éclairage sportif sur la commune de Fleurbaix - Entreprise GEO MECA
08/04/2024	Marchés Publics	Délibération du Bureau syndical : Attribution du marché 2024/02 Travaux concourant à la transition énergétique
08/04/2024	Marchés Publics	Délibération du Bureau syndical : autorisation de lancement du marché maintenance entretien et géoréférencement de l'éclairage public, des feux tricolores, des bornes IRVE et armoires numériques en 2 lots
08/04/2024	Marchés Publics	Délibération du Bureau syndical : Attribution du marché 2024/01 - achat groupé d'énergie
08/04/2024	Ressources Humaines	Délibération du Bureau syndical : Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste de rédacteur

08/04/2024	Ressources Humaines	Délibération du Bureau syndical : Compte épargne temps (CET) - Modification
08/04/2024	Ressources Humaines	Délibération du Bureau syndical : Organisation du temps de travail - actualisation
08/04/2024	Marchés Publics	Décision du Président : Marché 2023/04 Feux tricolores micro-régulés par EIFFAGE ENERGIES Systèmes
08/04/2024	Ressources Humaines	Délibération du Bureau syndical : Instauration de la Prime d'Intéressement à la Performance Collective des Services
08/04/2024	Ressources Humaines	Délibération du Bureau syndical : Instauration des titres Restaurant
08/04/2024	Marchés Publics	Délibération du Bureau syndical : Convention avec EDF pour la valorisation des CEE
27/04/2024	Subvention	Décision du Président : Demande de subvention auprès de la FNCCR - Programme ACTEE - AAP LUM'ACTEE +
02/05/2024	Eclairage Sportif	Décision du Président : Contrôle mécanique d'éclairage sportif à STEENWERCK - Entreprise ROCH SERVICE
23/05/2024	Administration Générale	Décision du Président : Contentieux au tribunal administratif de Lille TA n°2404706-2
28/05/2024	Marchés Publics	Décision du Président : Coordinateur sécurité pour les travaux d'Article 8 à MERVILLE - Guignard

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 27/06/2024 à
18:58:40 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 21/06/2024 à
15:20:45 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE